

DANS LA ROUE DE L'UNCP

Jean-Claude Cucherat

DANS LA ROUE DE L'UNCP

1963-2013
Cinquante années
d'Union des Cyclistes
Professionnels Français



Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

ISBN 978-2-9510116-1-8



Nous sommes en 2013 et je suis le président de L'UNCP,
le président des coureurs...

En 1963 Henry Anglade pouvait le dire
pareillement...

Des 1957 Louison Bobet aussi pour L'UCPF.

50 ans ! Une sacrée course à étapes ! et quel palmarès ! Que des
noms prestigieux sur le podium de L'UNCP et voir le même
inscrit sur ses tablettes me remplit d'une grande fierté.
50 ans ! Quand nous avons envisagé de commémorer cet événe-
ment et rendre ainsi hommage à ceux qui nous ont précédés,
je m'imaginai pas que le résultat de notre entreprise serait
aussi émouvant.

La tête plongée dans les cartons d'archives, nous avons redécouvert,
remit au jour des documents, des photos, des témoignages et à
dépourvuier autant de souvenirs notre présent s'en est
enrichi d'autant.

J'étais déjà très fier d'avoir été élu président de L'UNCP pour
les coureurs d'aujourd'hui, mais quand j'ai réalisé que dans
le même temps que mon élection ils m'avaient aussi investi
de l'honneur des années passées, je me suis senti tout à
coup l'héritier d'un patrimoine historique.

De Bobet à Charboner ils ont été nombreux à œuvrer
pour que ce sport cycliste, qui nous passionne, soit
reconnu pour ses valeurs et pour que les coureurs,
« bergats de la route » des années passées, en deviennent
les chevaliers d'aujourd'hui.

Ainsi, héritier du passé, je m'investis dans le présent,
en attendant à mon tour de passer, un jour, le relais
pour que toujours soient valorisés le vélo et les coureurs,
objets de nos passions, et de nos rêves.

Tascal Charboner



Leurs noms, marqués à l'encre d'imprimerie sur les posters décorant ma chambre d'enfant, me faisaient rêver. Bobet, Anquetil, Darrigade, Poulidor... Je serai coureur. Je gagnerai le Tour de France!

J'ai été coureur. Je n'ai pas gagné le Tour de France... Ma vie professionnelle m'a conduit vers une autre voie, la voie ferrée. Il a fallu que par un hasard bien improbable, mais combien heureux, je rencontre Jean-Claude Ducasse pour que celui-ci me remette la tête dans le guidon! Il lui sembla alors que ma connaissance du droit social, que je pratiquais dans l'entreprise où j'étais cadre dirigeant et au Conseil de prud'hommes dont j'étais président général, alliée à mon passé de coureur, pourraient être utiles à l'UNCP, et donc aux coureurs. C'est ainsi que je fis mon retour dans le

peloton, tout au moins près du peloton... Odeurs d'embrocation au départ des courses, confidences des coureurs dans la chambre le soir après l'étape, la France traversée en tous sens pour aller à leur rencontre, le contact avec les plus grands champions d'aujourd'hui mais aussi d'hier... Mais, en plus, les jours de congés consacrés à l'UNCP, les longues soirées à travailler des dossiers souvent compliqués et fastidieux, les réunions, assemblées, conseils d'administration, salles d'audience des tribunaux, cabinets d'avocats : un autre aspect du vélo que je ne m'attendais pas à découvrir! Mais un aspect qui, depuis des années, me procure un immense bonheur pour la raison simple que, comme beaucoup, avec passion et obstination, j'aime le vélo. J'aime le vélo et j'aime les coureurs!

Aujourd'hui, nous sommes cinq à l'UNCP. Nous constituons une équipe structurée, solidaire, efficace. Permettez-moi d'avouer que j'en suis très fier. Une fierté que nos prédécesseurs, j'en suis sûr, devaient éprouver.

Tous les cinq, nous avons des personnalités, des compétences différentes et complémentaires. Nous partageons la même ambition : servir le vélo, aider les coureurs. Et c'est au nom de cette ambition que nous avons voulu nous retourner et célébrer, avec ce recueil, le cinquantième anniversaire de l'UNCP. Chacun comprendra qu'il a été rédigé à la fois comme une marque de reconnaissance envers nos fondateurs, comme un témoignage de l'action déterminante de Jean-Claude Ducasse, un gage d'amitié pour Pascal, Xavier, Carlos, Christophe, chacun comprendra aussi qu'il veut être une preuve de notre dévouement pour les coureurs actuels.

Et puis, il a été rédigé comme un clin d'œil. Au Tour de France que je n'ai pas gagné!

Jean-Claude CUCHERAT



L'HISTOIRE



L'Union des Cyclistes Professionnels Français. Les premiers temps

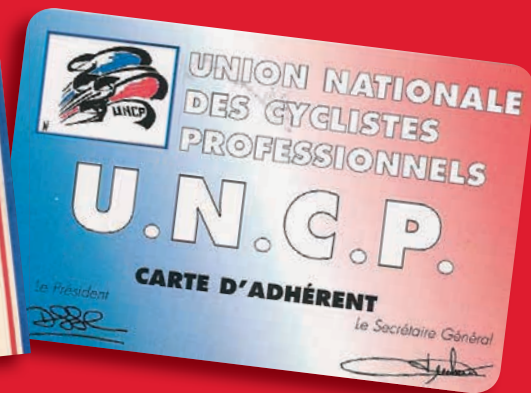
C'était en 1957, exactement le 27 février. Louison Bobet, champion au sommet de sa gloire sportive, du reste ancien champion du monde et trois fois vainqueur du Tour de France, signait officiellement l'acte de fondation de l'UCPF, c'est-à-dire l'Union des Cyclistes Professionnels Français. Il s'agissait d'une association régie par la loi de 1901 et non pas d'un « syndicat ». Choix diplomatique : il ne fallait pas heurter la Fédération Française de Cyclisme, et moins encore les constructeurs,

les organisateurs et les managers ! Dans son action pleine de sagesse, Louison Bobet était secondé par son frère Jean, un ancien universitaire regardé comme l'intellectuel du peloton ; il bénéficiait aussi de l'appui des coureurs cyclistes professionnels les plus représentatifs de l'époque : Henry Anglade, Jacques Anquetil, André Darrigade, Raphaël Géminiani. Parmi les plus engagés, on relevait les noms d'Albert Bouvet, Bernard Gauthier, Roger Gaignard, Roger Hassenforder, André Le Dissez, Michel Scob. En somme, des hommes venus de tous les horizons, qui pratiquaient aussi bien la route que la piste. L'idée de cette association était née quelques mois auparavant, à l'hôtel Beauséjour de Saint-Raphaël,



Cette photo fut prise fin janvier dans la villa de Louison Bobet, à Fontenay-sous-Bois. Ce jour-là, notre reporter assista à la naissance de l'U.C.P.F., contresignée par R. Géminiani, L. et J. Bobet. Nous avions promis le secret...

Louison Bobet, premier président de l'Union des Cyclistes Professionnels Français. Il est entouré de son frère Jean et de Raphaël Géminiani.



De l'Union des Cyclistes Professionnels Français à l'Union Nationale des Cyclistes Professionnels. Membre actif ou adhérent : une passion intacte !



Jean Bobet présente le maillot de l'Union des Cyclistes Professionnels Français. Il fut notamment porté par des coureurs sans emploi.

quand quelques coureurs réunis avant le repas du soir s'étaient interrogés sur leur condition professionnelle. Une belle idée, et pleine de sagesse, répétons-le, qui fut aussitôt menée tambour battant. Ainsi l'UCPF fut-elle l'un des tout premiers regroupements de sportifs professionnels répondant au besoin des coureurs de s'unir pour participer à l'organisation de leur profession. Les statuts de l'UCPF furent élaborés par Jacques Bertrand, conseiller juridique et fiscal, réputé pour être l'initiateur de la défense des sportifs dans le domaine du droit. Pour l'assister dans sa tâche, il put compter sur l'aide précieuse de Jean Bobet. Tout cela tandis que les jockeys, de leur côté, entreprenaient des démarches similaires.



En cette fin des années cinquante, le monde du travail n'en avait pas terminé avec ses mutations...

En toute logique, le premier président de l'UCPF fut Louison Bobet. Après concertation, on décida que le siège social se situerait au café « Le Père Tranquille » (Établissements Bertaz), avenue Daumesnil, à Paris, dans le 12^e arrondissement. C'était un café tenu par les parents de Roger Bertaz, lui-même coureur professionnel.

Tout était donc en place. Mais le premier fait marquant de l'UCPF ne fut pas celui escompté! « Notre action a été marquée au départ par une intervention énergique... du service des Impôts, heureux de pouvoir s'adresser à une association déclarée pour pouvoir contrôler les coureurs, devait se souvenir Jean Bobet. Certains coureurs n'avaient jamais fait de déclaration de revenus, ils n'étaient pas contents et me l'ont

fait savoir plutôt rudement! Mais, au moins, dans ce service éminent de l'État, notre représentativité était-elle reconnue! Et notre participation ne devait pas rester vaine puisque l'administration nous accorda l'exonération de deux années sur cinq. »

Preuve était faite, en tout cas, de l'utilité de l'association. Et par-delà cette première anecdote, on assista à une véritable prise de conscience collective, due notamment au patient travail et à la persévérance d'hommes dévoués, dont le pistard Michel Scob. Et des objectifs que les coureurs croyaient inaccessibles furent bientôt atteints.

L'Union devint une force respectée. C'est au point qu'à la Fédération Française de Cyclisme, le très perspicace président Achille Joinard, qui était également président de l'Union Cycliste Internationale, considéra qu'il était préférable de vivre côte à côte plutôt que face à face! Autrement dit,

Assemblée Générale du 25 Mars 1957



L'ouverture de la séance est proclamée par le secrétaire qui s'adresse aux membres présents de l'intérêt qui est fait à l'UCPF. Après la lecture de l'acte du jour, le secrétaire signale que 63 cartes de membre actif ont été créées jusqu'à ce jour.

Le Président intervient à son tour pour préciser les deux buts de l'Union:

- défense des intérêts professionnels
- activité sociale

et le moyen indispensable d'y parvenir, c'est exercer une discipline collective stricte.

* * *

La première discussion est ouverte sur la composition du bureau. Un vote à main levée conduit à l'unanimité l'approbation du bureau désigné dans les statuts.

Besoin d'appoint, sur proposition du secrétaire, deux nominations (officielles sans être officielles) sont approuvées et désignant, tant par leurs capacités que par leur fiabilité de leurs domiciles à Paris:



reçut un diplôme de carton de Membre Adhérent
à place de fait de 1000 francs pour le versement
du cyclisme.

Le secrétaire est chargé d'assurer toute
correspondance avec :

- la Fédération - pour le Championnat de France -
- l'équipe - pour la sélection des Tours -
- l'ASCC - responsable des épreuves -
- l'ADS et les relations provinciales.

Louis Caput est chargé de transmettre le communiqué
qui a été lu. Sa séance est levée à 12h 15
par le Président.

Le secrétaire -

L. Bobet

Le président -

Louison Bobet

Ann. Assemblée générale, 1947
L'UCPF au cours de cette 200^e
séance a :

- 1) Approuvé la composition du Bureau-Directeur et délégué son mandat pour l'initiative. Etar en ce plus, désigné M. Daignand et Brun aux postes de secrétaire adjoint et de trésorier adjoint.
- 2) A émis le vœu que les prochaines sélections pour les équipes régionales du "Tour de France" soient opérées directement par l'organisation, afin d'éliminer tout différend qui pourrait opposer un coureur avec un directeur technique.
- 3) A demandé l'inscription des épreuves suivantes pour le prochain Championnat de France :
 - a) Maintien de l'itinéraire et
 - b) Annulation des primes sur le parcours.
 - c) Sélection élargie à 40 coureurs au lieu de 24 et remplacement éventuel des forfaits.
 - d) Organisation d'un Championnat du monde (route et piste) tous les cinq ans au minimum en France.
- 4) A décidé que le problème de la double appartenance était définitivement réglé par les conditions prévues dans le statut personnel qui unissent le coureur à l'employeur, sous la réserve que les intérêts de la double appartenance.
- 5) A demandé qu'il soit organisé un championnat international (sur participation) Milan-Rome et le Tour

il reconnaissait aux coureurs professionnels le droit à la parole, et admettait qu'ils participent à l'organisation de leur sport. Aussi la délégation des pros, jusqu'alors placée sous la tutelle de la Fédération Française de Cyclisme, gagnait-elle un pouvoir de décision. Elle le dut à l'autorité de Louison Bobet, lequel s'appuya sur son palmarès, sa personnalité et son rôle à la tête de l'effectif tricolore pour imposer la présence de dix représentants de l'UCPF au « Comité des pros ». Cette fois, la voix des coureurs serait entendue.

Mais qu'avaient-ils à dire les coureurs de cette époque? Tout simplement que leurs conditions de travail étaient des plus précaires, nombre d'entre eux courant « à la musette », sans véritable employeur.

Pour une quinzaine de coureurs sans emploi, l'UCPF, en 1958, créa une équipe. Celle-ci fut dirigée par Léo Véron, ancien directeur-sportif des Dilecta et de l'équipe de

France 1947. Elle allait prendre part à différentes compétitions au cours des saisons 1958 et 1959 avec un maillot vierge de toute publicité. Néanmoins, des accessoiristes assurèrent la fourniture du matériel, tandis que la Fédération et les organisateurs accordaient divers soutiens à cette équipe. « Les maillots étaient gris avec bande noire et jaune, et portaient l'inscription "UCPF". Tout s'annonçait bien car nous avons reçu l'aide matérielle des fabricants et celle des organisateurs qui ont accueilli l'équipe dans toutes les épreuves jusqu'au Tour. Mais les médias ne parlaient que de "l'équipe des chômeurs", ce qui était humiliant par rapport aux efforts consentis. La formule leur causa beaucoup

Cette fois,
la voix
des coureurs
serait entendue.



de torts », rappelle aujourd'hui Raphaël Gémiani. Autre témoignage, celui de Jean Bobet : « Parmi les personnes motivées qui les soutenaient, il y avait un industriel de Lodève qui avait offert un séjour d'entraînement de deux semaines à l'équipe tout entière. En échange, nous lui avions promis la participation gratuite de tous nos champions à un critérium dans sa commune. Et je vais vous faire un aveu : course truquée ! C'est moi, en effet, qui ai gagné le 10 février 1959 le "Tournoiement de Lodève". Pour me remercier de mes efforts, les coureurs avaient décidé de me faire ce cadeau... »

Par-delà l'anecdote — une de plus —, l'essentiel était atteint : la preuve d'une réelle solidarité. L'Union des Cyclistes Professionnels Français n'était pas qu'une vaine formule; elle avait su se mobiliser et construire pour permettre à tous ses membres d'exercer

leur métier. Initiative d'une certaine façon visionnaire : elle serait renouvelée bien plus tard, à deux reprises — dans les années soixante-dix et quatre-vingt-dix — par l'UNCP pour permettre à des coureurs sans emploi de continuer à courir et à se mettre en valeur dans l'espoir de trouver un employeur.

Louison Bobet passa la main. Ses successeurs à la présidence furent Henry Anglade, Albert Bouvet et Jean Bobet, tandis que le rôle de secrétaire général devait être tenu tour à tour par Jean Bobet, Albert Bouvet, Michel Scob. Période difficile : en 1960, Louison Bobet abandonna la compétition à la suite d'un accident de voiture dans lequel son frère Jean était également impliqué. La dynamique fut momentanément stoppée. Et sans doute l'aurait-elle été plus longuement si le courageux Albert Bouvet ne s'était pas appliqué à relancer les actions de l'association des coureurs.



L'UNION NATIONALE DES CYCLISTES PROFESSIONNELS. LA DEUXIÈME ÉTAPE

Car il y a déjà
longtemps que le sport
s'est affirmé comme un fait
social national
et international...
Mais que le chemin
fut rude pour y parvenir !

Relancer, oui. Mais comment ? Tout d'abord en dressant le constat que la forme associative convenait mal à l'action que souhaitait entreprendre le groupe des coureurs. Une nouvelle forme juridique lui fut donc donnée en vue de structurer la défense, l'organisation et le devenir de la profession.

Sur les conseils de M^e Jacques Bertrand, prestigieux avocat lié au monde sportif, la forme syndicale fut choisie pour mener à bien l'ensemble des tâches voulues par les coureurs. De nouveaux statuts furent établis, rappelant ceux déjà en vigueur dans d'autres

disciplines. N'oublions pas, en effet, que des statuts, remis au joueur stéphanois Eugène N'Jo Lea, avaient inspiré Michel Hidalgo et Just Fontaine pour la création, le 16 novembre 1961, du syndicat des footballeurs, sous le nom d'UNFP, l'Union Nationale des Footballeurs Professionnels. Puis Germain Larin avait suivi avec la création, pour la boxe, de l'UNBP, l'Union Nationale des Boxeurs Professionnels. Il était désormais temps que l'association portée alors par Albert Bouvet se mue, le 9 janvier 1963, en syndicat professionnel sous le nom d'UNCP : Union Nationale des Cyclistes Professionnels.

Un nouveau siège fut installé 14 rue du Pont Neuf à Paris, dans le 1^{er} arrondissement : c'était le domicile même de l'avocat. Les coureurs souhaitant que le nom et l'exemple de Louison Bobet restent liés à ce que peut et doit être la profession de coureur cycliste professionnel, celui-ci fut appelé à la présidence d'honneur du nouveau

syndicat. Ce qui permit à Jacques Bertrand de signer alors l'explication suivante : « C'est en effet par un effort de volonté permanent que ce grand champion a démontré que l'exercice de la profession réclame une concentration des moyens physiques, un comportement sportif à toute épreuve et en définitive une vie uniquement consacrée à la recherche de la perfection dans la compétition et sa préparation, la compétition étant la mesure que doit prendre le sportif pour se hisser davantage au sommet de la hiérarchie sportive. Les exemples de sportifs professionnels qui ont été obligés de partager leurs efforts entre de multiples activités ont établi qu'il est difficile, voire impossible, de poursuivre des objectifs — par trop différents de l'activité sportive — qui nuisent à la perfectibilité des moyens à mettre en œuvre. Le syndicat des coureurs cyclistes professionnels se propose donc de rechercher toutes les formules et



de les adapter aux circonstances en vue de maintenir une profession qui, grâce aux efforts de l'ensemble de ses éléments, poursuivra les buts définis dans les statuts déposés.

Le syndicat devra permettre aux coureurs d'affirmer et de poursuivre leur vocation.

Les coureurs cyclistes professionnels veulent que leur profession soit viable, non pas au jour le jour, mais dans la perspective de ce que sera le sport professionnel, fait social national et international, d'ici plusieurs années. »

Est-il nécessaire de souligner, ici, un demi-siècle plus tard, les accents prophétiques d'un tel discours? Car il y a déjà longtemps que le sport s'est affirmé comme un fait social national et international... Mais que le chemin fut rude pour y parvenir! Les archives de ce qui était la toute jeune Union Nationale des Cyclistes Professionnels témoignent que le syndicat des coureurs se heurta

aux réticences de Louis Daugé, le tout puissant président de la Fédération Française de Cyclisme, aux commandes de 1960 jusqu'à 1966. Michel Scob, travailleur obstiné, s'en ferait d'ailleurs l'écho : « Le comité des pros n'était alors qu'une sous-commission de la Fédération, doté d'un pouvoir dérisoire. Les coureurs se bornaient à exprimer des vœux qui étaient ensuite examinés par la commission sportive de la FFC. Autant dire que nos doléances restaient le plus souvent lettre morte. Nous n'aurions jamais cru que notre initiative susciterait autant d'oppositions. Notre action, dès lors, fut de défendre les intérêts de tous les pros et surtout de ceux qui en avaient le plus besoin, c'est-à-dire ceux que l'on a coutume d'appeler "les petits"... »

Magnifique obstination! Elle valut aux cyclistes professionnels de premières satisfactions. Ainsi obtinrent-ils que dix pour cent du prix de vente du championnat de France pratiqué par la Fédération



DANS LA ROUE DE L'UNCP



Française de Cyclisme soient versés à l'UNCP. Un succès important, qui contribua à l'autofinancement de l'UNCP, lequel autofinancement resterait désormais une volonté constante, réaffirmée au fil des années.

Dans le milieu des années soixante, plusieurs coureurs se dévouèrent pour le fonctionnement de l'UNCP et pour la défense de leur métier. Mais, encore une fois, il convient de souligner le rôle majeur tenu par le secrétaire général du syndicat, Michel Scob, qui tint ce poste pendant de nombreuses années

avec une pugnacité qui
ne passa jamais
inaperçue.

**Coureurs, dirigeants,
organisateurs, journalistes,
etc., doivent œuvrer
pour un fonctionnement
plus démocratique
du pouvoir sportif...**

« Coureurs, dirigeants, organisateurs, journalistes, etc., doivent œuvrer pour un fonctionnement plus démocratique du pouvoir sportif, pour son indépendance réelle vis-à-vis des puissances de l'argent, et afin de lui assurer une véritable autorité morale, martelait-il. Déjà, au niveau de l'UNCP, une action énergique avec des responsables plus déterminés va être entreprise... »

Promesse qui serait tenue... D'autant que l'UNCP allait bénéficier d'un renfort inattendu : celui de Jacques Anquetil, venu comme simple observateur à l'Assemblée Générale du syndicat tenue au stade Jean Bouin le 6 novembre 1967, et qui en était reparti élu président à l'unanimité! Renfort prestigieux, est-il besoin de le dire, mais aussi efficace. Sous l'influence du quintuple vainqueur du Tour de France, les coureurs, pourtant individualistes par nature, ressentirent le besoin de s'unir encore davantage, de prendre en main leur

destinée professionnelle et de faire valoir leurs droits à un moment très important de l'histoire de leur sport puisque cette année 1967 marquait le début de la lutte antidopage. Lutte indispensable, selon Michel Scob qui déclarait dans les colonnes du *Miroir du Cyclisme* que l'UNCP devait « balayer devant sa porte ». Mais une lutte qui méritait du tact et des explications, les coureurs professionnels ayant le sentiment d'être les jouets, voire les victimes, d'un système dont les rouages leur échappaient.

« Être suffisamment considérés... » Tel fut le cheval de bataille enfourché par Jacques Anquetil qui entreprit d'engager le dialogue avec toutes les parties concernées, et notamment la Fédération Française de Cyclisme. Autrement dit, une démarche qui dépassait les balbutiements de la lutte antidopage pour évoquer tous les aspects du métier de coureur cycliste : son organisation matérielle, la condition économique et sociale du coureur, sa représentation au sein

DANS LA ROUE DE L'UNCP



de la Commission Nationale du Cyclisme et, bien sûr, aussi, les devoirs de ceux qui avaient fait de leur passion une vraie activité professionnelle.

Encore une fois, il s'agissait d'une action longue, lente, mais obstinée, qui porta ses fruits petit à petit. D'abord les coureurs gagnèrent des sièges au sein de la CNCP (Commission Nationale du Cyclisme Professionnel), laquelle faisait suite au Comité des Pros. Puis, naturellement, ils imposèrent leur parole, notamment auprès d'Olivier Dussaix, président de la Fédération Française de Cyclisme de 1973 à 1978, et qui cumulait par ailleurs les fonctions de secrétaire général de la Chambre syndicale du cycle et de président de la Commission Nationale du Cyclisme Professionnel. « Les progrès que nous avons réalisés au cours de ces années sont considérables, notait ainsi Michel Scob. Il reste certes beaucoup à faire, mais

nous avons atteint les objectifs essentiels du premier plan. Effectivement, beaucoup restait à faire puisque à cette époque — le début des années soixante-dix —, en France, plus de vingt coureurs, soit un professionnel sur cinq, ne percevaient pas le salaire minimum garanti. L'accès au statut professionnel, la création d'une caisse de retraite, la question d'un contrat de travail type firent donc l'objet de débats passionnés. L'indispensable Michel Scob, mais également Cyrille Guimard et René Mathivet, un routier et un pistard, tinrent un rôle essentiel dans l'élaboration du premier contrat type qui vit enfin le jour au terme de discussions difficiles. « Cette disposition permettait aux coureurs d'être affiliés aux régimes sociaux et elle fut rendue obligatoire par la FFC pour l'obtention d'une licence pro », souligne encore aujourd'hui René Mathivet. De même, pour la mémoire du mouvement syndical, il faut souligner le travail

fourni par Jean-Jacques Bertrand, avocat, fils du cofondateur des premiers syndicats sportifs, un homme sincèrement engagé dans la défense des coureurs. « À la maison, à Chantilly, c'était un défilé, aime-t-il encore se souvenir. Anquetil, Gagnard, Bouvet, Gérardin... Tout jeune avocat, j'ai plaidé pour Jacques Anquetil devant la commission de la sécurité sociale, comme représentant de l'UNCP. C'était en 1972; nous avons gagné en Cassation. J'avais vingt-trois ans! »

Dans ces années soixante-dix, un certain nombre d'actions significatives devaient être entreprises. Parmi elles, rappelons la collaboration étroite engagée avec le Docteur Dumas, médecin de la Fédération Française de Cyclisme, pour la gestion des contrôles antidopage. Rappelons également, en 1975 et 1976, la remise en œuvre d'une équipe UNCP pour les coureurs sans contrat. Cette équipe fut

Quand l'UNCP faisait les gros titres. C'était en mars 1973, dans le *Miroir du Cyclisme*.



Une réunion de l'UNCP. avec, de gauche Michel Scob, Jacques Anquetil.

s'applique consciencieusement à la tâche et relance l'UCPF qui prend, en 1982 le nom d'Union Nationale des Coureurs Professionnels (UNCP). Sous sa présidence, elle adopte les statuts d'un syndicat. Cependant ses revendications se heurtent à l'intransigence de M. Daugé, l'homme tout puissant de la FFC.

« Le Comité des pros n'était alors qu'une sous-commission de la Fédération, dotée d'un pouvoir



L'UNION NATIONALE DES CYCLISTES PROFESSIONNELS. LES ANNÉES 1980-1990

Lorsqu'il prit la présidence du syndicat, André Chalmel accorda une attention toute particulière aux assurances des coureurs et au suivi médical. Il organisa des stages de reconversion auxquels les épouses des coureurs étaient également invitées. Ce n'était pas alors une démarche très facile : à cette époque heureusement révolue, se préoccuper de sa reconversion signifiait en effet, pour certains directeurs-sportifs, « ne plus être coureur dans sa tête ». Autant dire que cela compromettrait la probabilité de renouvellement du contrat !

Pour financer ces actions de formation, des critères cyclistes avaient lieu chaque année au bénéfice de l'organisation professionnelle. Recettes qui permirent aux hommes d'André Chalmel de poursuivre leurs missions. « Nombreuses sont les démarches

dirigée par René Mathivet; elle avait Claude Larcher pour directeur sportif. Une action d'entraide qui serait par la suite assurée quelque temps par la société des Amis du Tour de France.

On a aimé dire dans ces pages, au nom de la mémoire, le travail prépondérant entrepris par Michel Scob. Pour les mêmes raisons, il faut saluer ceux qui se dévouèrent à la cause de l'UNCP : Henry Anglade, Albert Bouvet, Michel Nédelec, Jacques Anquetil, Jacky Mouriaux, Cyrille Guimard, André Chalmel, Marcel Tinazzi et Guy Gallopin qui endossèrent tour à tour les responsabilités de président; Lucien Aimar, Marcel Boishardy, Patrick Cluzaud, Roger Legeay, Jean-Marie Leblanc, René Mathivet, Michel Nédelec, Jean-François Pescheux et Michel Rousseau qui se dévouèrent en qualité de vice-président, de secrétaire général ou de trésorier. Grâce à eux, le syndicat faisait une belle équipe...



Match de football entre coureurs et journalistes, en décembre 1956. On reconnaît, debout, Daniel Dousset, Robert Chapatte, Claude Le Ber, Roger Hassenforder, Raymond Guegan.

Accroupis : Roger Gaignard, Albert Bouvet, Bernard Gauthier, Louison Bobet, Jean Bobet, Stanislas Bober.

tenant, nous allons pouvoir, je pense, travailler efficacement, songer à la création d'une commission des affaires sociales, nous pencher sur l'étude et la réalisation du contrat-type afin de régler les trop nombreux litiges qui opposent les coureurs professionnels à leurs employeurs ».

Ce contrat-type devrait en principe prévoir une garantie de deux ans aux néo-pros, un arbitrage sportif des litiges et une grille de salaires au même titre que la grille des prix qui a déjà été établie. Le Commandant Richard Marillier, qui se montre favorable au contrat de trois ans, avait formé le projet de constituer une équipe de jeunes professionnels, dûment sélectionnés, chacun d'eux touchant un salaire mensuel de 1000 francs. « Cette initiative s'est heurtée au veto de certains directeurs sportifs », explique le directeur national qui ajoute :

« Une équipe expérimentale, composée selon des critères précis était pourtant préférable, sportivement parlant à celle que propose Raphaël Gémiani. Je crains que plusieurs éléments du groupe De Kova n'aient pas les aptitudes requises pour se mesurer aux gros bras. Or, je me pose la question : que se passera-t-il en cas d'échec ? A-t-on le droit de lancer dans une aventure aussi incertaine des garçons qui risquent d'être définitivement écartés dès leur troisième course ? »

suffisantes. Cependant, peut-on empêcher un amateur de passer pro ? Voilà une question qui dépasse, semble-t-il, le cadre des règlements fédéraux actuels et qui émerge au chapitre du droit. Elle est présentée à l'étude et fait l'objet d'une consultation d'avocat. Gémiani, pour sa part, est formel : il répond par la négative. Contre-attaque de Richard Marillier : « Il n'est pas raisonnable de recruter des coureurs inaptes qui sont des chômeurs en puissance. N'oublions pas qu'un professionnel engagé par une marque peut être licencié sans préavis et sans indemnité. Cette clause figure dans toutes les lettres d'engagement ».

L'éventualité des licenciements abusifs retient l'attention des membres de la Commission de travail qui auront pour mission de définir le contrat-type, en accord avec M. Dussaix. Par ailleurs, les intéressés estiment que tous les professionnels devraient bénéficier du SMIG. Mais Michel Scob, qui est véritablement au cœur du problème, se demande s'il n'est pas plus urgent de promouvoir les courses aux prix qui constituent assurément le plus sûr moyen - et le moyen le plus classique - de favoriser l'expansion, ainsi que le dégageant de l'élite.

Autre préoccupation - qui n'est pas la moins importante - des professionnels : la création d'une caisse de retraite, dont le principe avait été énoncé naguère par An-



à droite, Jean-Marie Leblanc.

cause, il y a l'organisation matérielle du cyclisme, la condition économique et sociale du coureur, sa représentation au sein de la Commission Nationale du Cyclisme Professionnel, ses devoirs et ses attributs.

UN COUREUR SUR CINQ N'A PAS LE SMIG

Nous avons tous en mémoire les événements qui se sont produits



entreprises, notamment sur le suivi médical, le contrat de travail, l'utilisation de l'image des cyclistes, mais aussi une réflexion sur la situation juridique du coureur », confirmait celui-ci. Propos qui trouvaient notamment leur place dans *Avenir*, le bulletin de liaison des coureurs créé à l'initiative de Jean-Claude Ducasse et de Jean-Claude Cucherat. Dans ce périodique, toutes les familles du cyclisme pouvaient exprimer leur point de vue, les dirigeants de l'UNCP évidemment, les coureurs bien sûr, leurs épouses parfois, et d'autres comme des médecins du sport ou même Félix Lévitant, patron emblématique du Tour de France! « Depuis plusieurs mois, je me préoccupe d'accélérer le processus d'indépendance de l'UNCP. Cette activité nouvelle demandait un moyen d'expression où tous et toutes vous pourriez faire connaître votre opinion. C'est pourquoi nous avons créé *Avenir* », expliquait André Chalmel. Lequel

aurait aussi un rôle très actif dans la constitution de l'Association internationale des coureurs : l'AIC Pro. Celle-ci fut officialisée le 19 décembre 1983. André Chalmel en fut le premier président.

Il faut le souligner : la présidence d'André Chalmel fut marquée de circonstances particulières. En effet, en 1983, il put se consacrer de manière permanente à son mandat grâce à des subventions reçues à la fois du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Fédération Française de Cyclisme, conséquence de dispositions prises par les pouvoirs publics pour aider les syndicats sportifs à se structurer. Malheureusement, ces dispositions ne furent pas reconduites les années suivantes. C'est pourquoi, lors du Championnat de France organisé à Plouay, en 1984, l'UNCP obtint de la part de la Fédération Française de Cyclisme qu'une partie significative des bénéfices de l'organisation lui soit reversée.

Lorsqu'il prit à son tour la présidence de l'UNCP, Guy Gallopin eut

à cœur de fonder la « Société des Cyclistes Professionnels ». Elle était chargée de percevoir, pour les coureurs adhérents, le montant des prix et primes qui leur étaient dus en vue de réaliser des placements financiers adaptés. Il signerait également des actions fortes afin d'améliorer les conditions d'assurance des coureurs professionnels. Autre volonté de l'UNCP, celle de reprendre à son compte l'organisation des championnats de France sur piste qui avait été abandonnée. Ceux-ci eurent effectivement lieu à Grenoble en 1983 et 1984. Ils devaient pareillement être organisés en 1985, mais, deux jours avant le championnat, le Palais des Sports prit feu! Les compétitions ne purent avoir lieu.

Puis l'UNCP tomba en sommeil, en 1989, quand Guy Gallopin, trop accaparé par ses obligations professionnelles, dut démissionner de son poste de président. Une page se tournait.

Guy Gallopin
eut à cœur de fonder
la « Société des Cyclistes
Professionnels ».



L'UNION NATIONALE DES CYCLISTES PROFESSIONNELS. DE 1990 À AUJOURD'HUI

Il était dit que la flamme allumée par Louison Bobet à la fin des années cinquante ne s'éteindrait pas. Et alors que l'on croyait l'UNCP moribonde, elle se mit à renaître et à se redynamiser sous l'action de Jean-Claude Ducasse, précédemment son secrétaire général. Celui-ci, appuyé

par Jean-Claude Cluis, un organisateur de critères, se chargea de prendre contact avec

les coureurs en activité.

Et comme il ne faisait rien à moitié, il se mit à l'école de Jean Court,

commissaire international, pour perfection-

ner sa connaissance des règlements! Résultat : au championnat de France 1991, il fut mandaté par soixante-dix coureurs pros pour rénover l'UNCP!

Il s'y employa avec Jean-Claude Cucherat. Travaillant de conserve, tous deux établirent un programme d'action qu'ils présentèrent lors d'une Assemblée Générale « reconstituante » tenue à Reims, le 27 juin 1992. Étaient notamment présents Gilbert Duclos-Lassalle, Laurent Fignon, Marc et Yvon Madiot, Ronan Pensec, bien d'autres... Un nouveau bureau fut élu, qui porta Jean-Claude Ducasse à sa présidence et Jean-Claude Cucherat au poste de secrétaire général. Dans la lignée de leurs prédécesseurs, ils furent chargés de faire vivre le syndicat des coureurs et de lui donner les moyens nécessaires à son action. Dans ce but, les coureurs décidèrent spontanément d'abandonner le montant des prix du championnat de France

au profit de l'UNCP, perpétuant ainsi la volonté d'autonomie et d'indépendance financière voulues par tous les présidents du syndicat.

Vu l'ampleur de la tâche, un appel aux bonnes volontés fut lancé. Luc Levan fut chargé de la communication, Thierry Villien de l'informatisation et de la création d'un site internet, Martine Berger du secrétariat. Quant à Joël Tardy, avocat passionné de cyclisme, il fut sollicité en qualité de conseil juridique et plaida souvent, et avec succès, la cause des coureurs. Tous intervenaient bénévolement dans le but de relancer au mieux l'UNCP. Un exemple et un principe qui resteraient pour les années futures. C'était, on le répète, une époque de reconstruction!

L'effectif des dirigeants de l'UNCP était très restreint durant cette période. Tout bien compté, ils étaient... deux! Les deux Jean-Claude, si différents et

Et alors que l'on croyait
l'UNCP moribonde,
elle se mit à renaître
et à se redynamiser
sous l'action de
Jean-Claude Ducasse.



tellement semblables en même temps. Pour Jean-Claude Ducasse, un principe était essentiel : l'UNCP devait nécessairement monter au créneau tant il est difficile pour un coureur en activité de militer et d'agir au sein d'une telle structure syndicale. La situation professionnelle du coureur est tellement précaire...

Donc, c'était à l'UNCP de s'exposer. Elle le fit, avec conviction, forte de l'adhésion massive des coureurs et de leurs encouragements pour les actions menées. Actions difficiles... Régulièrement en première ligne, Jean-Claude Ducasse fut bien souvent malmené lors de certaines réunions... Pourtant, peu à peu, sous sa présidence, l'UNCP acquit une réelle représentativité en assurant sa présence partout où la situation des coureurs pros était en jeu. Ainsi obtint-elle des postes officiels au sein de la Ligue Nationale de Cyclisme, de

l'Association internationale des coureurs cyclistes (AIC Pro devenue CPA), de la Fédération Nationale des Associations et Syndicats de Sportifs (FNASS) et de la commission de discipline de l'Union Cycliste Internationale. Elle se fit en outre reconnaître en participant, tant en France qu'à l'étranger, à toute réunion ou débat où la voix des coureurs français devait être entendue : Fédération Française de Cyclisme, ministères, Comité National Olympique du Sport Français (CNOSF), Comité International Olympique (CIO)... Pour autant, cette participation n'allait pas toujours de soi. Il fallut parfois jouer un peu des coudes pour que les représentants des coureurs parviennent enfin à accéder à cette place que tout le monde n'était pas forcément disposé à leur reconnaître.

Dès le début du mandat de Jean-Claude Ducasse, l'UNCP eut à intervenir pour défendre les intérêts de plusieurs coureurs dont

les équipes avaient exposé en cours de saison. Ce fut d'abord RMO, en grande difficulté alors même que l'un de ses coureurs portait le maillot jaune sur le Tour de France! Ce fut aussi Eurotel, Le Groupement, Agrigel, Force Sud, puis RAGT plus tard. Une mauvaise loi des séries, en quelque sorte, mais dont il faut noter que le risque est aujourd'hui limité, la Ligue Nationale de Cyclisme représentant le cyclisme professionnel ayant mis en place la Direction Nationale de Contrôle et de Gestion Professionnelle (DNCG), instance chargée de contrôler et valider les dossiers de constitution des nouvelles équipes.

Mais les années quatre-vingt-dix furent aussi celle des « affaires », sorte de nom de code évoquant aussitôt les problèmes de dopage

l'UNCP acquit une réelle représentativité en assurant sa présence partout où la situation des coureurs pros était en jeu.

FIERS D'ÊTRE CYCLISTES

Une fois encore le discrédit et l'opprobre sont venus s'abattre sur notre profession. Par la faute de quelques irresponsables, c'est encore l'ensemble du peloton qui est montré du doigt.

Nous sommes toujours déterminés à collaborer aux contrôles auxquels nous nous soumettons tout au long de l'année (suivi médical, suivi biologique, contrôle urinaire, sanguin, interne ou externe). Il est utile de rappeler que les coureurs participent financièrement à la lutte antidopage.

Nous demandons aujourd'hui de réels contrôles inopinés. Nous demandons de même que les enquêtes judiciaires soient menées dans le respect dû à tout citoyen et que le secret de l'instruction soit appliqué d'une manière stricte.

Quelle profession en fait autant alors que le dopage sous toutes ses formes est partout répandu ? Faire rêver les passionnés de cyclisme comme nous ont fait rêver nos anciens demeure notre plus grande satisfaction.

Nous désirons offrir au public, aux organisateurs, aux sponsors, une compétition sportive et loyale.

Que nous tous puissions vivre une saison riche en saines émotions. Écartons du sport ceux qui ne respectent pas les règles.

Arrêtons de n'entendre que les propos de faux savants ou de pseudorepentis. Nous avons autre chose à prouver.

*Au nom de l'ensemble
des coureurs des groupes
sportifs français.*

www.uncp.net

UNION NATIONALE
DES CYCLISTES PROFESSIONNELS
FRANÇAIS



DANS LA ROUE DE L'UNCP



qui, objectivement, gangrenaient le peloton international. Jamais l'image même du coureur cycliste n'avait été pareillement malmenée, ce qui faisait un tort considérable à la profession. L'UNCP, dans son rôle, s'appliqua à toujours revaloriser cette image. Elle s'appliqua également, grâce à un réseau relationnel de grande envergure, à mettre à la disposition des coureurs un expert susceptible d'apporter la réponse appropriée dans les domaines juridiques, d'assurance, de formation, de reconversion, dans le domaine

médical, de gestion, ainsi que sur le plan personnel. Autre exemple d'implication : celui concernant le débat sur le port du casque obligatoire... Ce fut l'occasion de polémiques dont le souvenir est encore présent dans les mémoires ! Mais, comme à chaque fois, le dialogue eut lieu entre toutes les familles du cyclisme, et il fut évidemment constructif. Preuve que la démarche de Jean-Claude Ducasse était la bonne. Son credo était d'ouvrir les portes des assemblées générales de l'UNCP aux principaux acteurs du cyclisme professionnel pour qu'ils puissent dialoguer avec les très nombreux coureurs présents. Il en fut ainsi avec les présidents de la Fédération Française de Cyclisme, de la Ligue, avec les directeurs du Tour de France, avec les autres organisateurs de courses ou de critères, avec des organismes d'assurance ou de formation. Du reste, dans le souci de solidarité qui était et demeure le sien,



l'UNCP devait parfois intervenir pour apporter une aide financière à des organisateurs de course ou à des groupes cyclistes en difficulté. Comme toujours, l'argent restait le nerf de la guerre! L'UNCP décida donc de s'armer pour permettre aux coureurs de recevoir normalement le montant des prix qui leur étaient dus, ce qui n'était pas toujours évident dans certains pays étrangers où les problèmes d'évaporation étaient récurrents! Mais l'UNCP s'impliqua beaucoup dans ce dossier; elle finança la mise en place d'un nouveau logiciel informatique pour gérer au mieux cette question. C'est donc très légitimement qu'elle est aujourd'hui co-gestionnaire des prix des coureurs.

De même, en accord avec les groupes cyclistes, l'UNCP a contribué à la mise en place de systèmes d'intéressement au sein des équipes professionnelles. Et

elle a pris l'initiative, avant que la question ne soit réglée quelques années plus tard, de souscrire et de financer une assurance décès, perte de licence et assistance pour les coureurs. Mais l'une des actions majeures de la nouvelle UNCP fut sans aucun doute la négociation d'un accord collectif avec les groupes cyclistes. Une avancée majeure puisqu'il reconnaissait à tous les coureurs professionnels français (y compris ceux dont la catégorie n'était pas reconnue par l'Union Cycliste Internationale), un statut et le droit à une couverture sociale unique au monde. Du reste, l'action de l'UNCP d'aujourd'hui continue de s'appuyer sur ces fondements et sur l'œuvre de rénovation voulue par Jean-Claude Ducasse.

Cet accord, pour son exemplarité, mérite que l'on s'attarde. N'était-il pas attendu depuis l'an 2000? Car ce fut bien en 2000 que les dirigeants de l'UNCP, préoccupés par

l'absence d'un vrai dialogue social et soucieux d'établir des règles adaptées en matière de droit du travail, prirent l'initiative de rédiger et de proposer à la négociation un texte ayant vocation à devenir Convention collective. Mais, malheureusement, c'était trop tôt, trop novateur peut-être! La proposition de l'UNCP fut rejetée. Il fallut alors attendre que la Convention collective nationale du sport attribue dans son chapitre 12, à chaque sport professionnel, la responsabilité de conclure un accord sectoriel destiné à régler ses propres particularités, pour que cette initiative de l'UNCP se retrouve d'actualité. Aussi l'UNCP et l'AC 2000 entreprirent-elles des négociations

**Une avancée majeure
puisqu'il reconnaissait
à tous les coureurs
professionnels français
un statut et le droit
à une couverture sociale
unique au monde.**



Évolution du logo
de 1957 à 2013.

qui devaient aboutir, le 29 septembre 2006, à la signature de l'Accord collectif des coureurs cyclistes professionnels, en présence de la Ligue Nationale de Cyclisme. Négociations compliquées mais volontaires, menées par des hommes entièrement conscients des enjeux. L'UNCP était représentée par Jean-Claude Ducasse, son président, et Jean-Claude Chucherat, son secrétaire général; l'AC 2000 par Marc Madiot, son président, assisté de Vincent Lavenu, tandis que Maître Florent Dousset apportait son appui technique. Tous s'appliquèrent, sous la coordination d'Yvon Sanquer, directeur de la Ligue Nationale de Cyclisme, à adapter les dispositions d'un Code du Travail généraliste aux spécificités bien

DANS LA ROUE DE L'UNCP



particulières du sport cycliste. « Par exemple, comment faire admettre le principe selon lequel le vainqueur d'une course est celui qui va le plus vite, quand on sait que des heures supplémentaires pourraient être allouées à celui qui, roulant plus lentement, travaillerait plus longtemps? Comment faire respecter les dispositions du Code du Travail qui prévoit une pause de vingt minutes au bout de six heures de travail? Peut-on imaginer le peloton mettant pied à terre en pleine ascension de l'Alpe d'Huez pour respecter une pause casse-croûte? », questionna sans rire Jean-Claude Chucherat, résumant ainsi l'incroyable imbroglio juridico-administratif qu'il fallait dénouer dans le respect de la législation sociale française! Le résultat fut ce que l'on sait : une avancée considérable dans le statut et la protection des coureurs, notamment en matière de protection sociale, de régime

prévoyance, d'assurance perte de licence, d'assistance, de frais de santé, de rente éducation, de salaires minimum, de congés payés. Mais ce dont les partenaires sociaux seraient le plus fiers, ce serait la mise en place d'un dispositif très novateur en matière de formation pour la reconversion des coureurs... Le métier de coureur n'étant généralement qu'une période d'une durée imprévisible et aléatoire dans la vie d'un homme, ce dispositif permettait aux coureurs de préparer enfin dans de bonnes conditions la suite de leur vie professionnelle. En clair, il ouvrait des perspectives nouvelles afin d'atténuer, chez certains, l'angoisse de la fin de carrière sportive et de chasser le sentiment de n'avoir pas d'autre issue que de rester coureur, à n'importe quel prix... « Cet accord marque une avancée sociale importante pour notre sport, écrit Marc Madiot en tant que président de



l'A.C. 2000. Ce métier de coureur cycliste, que nous aimons tant, est enfin reconnu dans toutes ses spécificités. Chacun peut désormais l'exercer dans de meilleures conditions, avec des droits et des devoirs qui s'intègrent parfaitement aux réglementations sportives internationales et nationales et en conformité avec le Code du Travail français.

Tout au long des négociations, menées dans une ambiance sereine entre représentants des coureurs et ceux des équipes, le même esprit de solidarité a prévalu, tourné vers un même objectif : veiller à ce que toutes les composantes du cyclisme y trouvent un intérêt, quels que soient les niveaux des équipes et des coureurs. Nous sommes fiers d'avoir ainsi apporté une pierre à l'édifice de reconstruction de notre sport. » Il ajouterait plus tard, dans un autre billet : « Je tiens à remercier une nouvelle fois

tous ceux qui ont contribué à la naissance de cet accord. Tout au long des quinze mois de discussions menées dans une ambiance sereine entre représentants des coureurs et ceux des équipes, le même esprit de solidarité a prévalu, tourné vers un même objectif : veiller à ce que toutes les composantes du cyclisme y trouvent un intérêt, quels que soient les niveaux des équipes et des coureurs. Qu'il soit équipier modèle appartenant à une équipe continentale, ou leader d'une formation du Pro Tour, chacun bénéficiera de la même couverture sociale et des possibilités de formation et de reconversion, pour ne citer que ces avancées-là. Nous sommes fiers d'avoir ainsi apporté une pierre à l'édifice de reconstruction de notre sport. Heureux d'avoir franchi, tous ensemble, la ligne d'arrivée, qui plus est dans un temps de négociation record digne d'un contre-la-montre victorieux. La course continue ! »

EN CE TEMPS-LÀ...

En ce temps-là (au début des années cinquante), c'est bien connu, le vélo c'était autre chose. En tout cas c'était bien mieux.

Sauf que ...

Sauf qu'au départ de la première classique française de la saison, le Critérium International, la moitié des concurrents n'avait pas de statut social. Un sur deux bénéficiait d'un contrat de travail à l'année. Un sur deux était rémunéré à la vacation. C'était un « tâcheron », comme on disait alors, le terme d'intermittent n'étant pas encore d'usage. Le peloton avait trouvé le juste mot pour désigner ces coureurs-là, volontaires et valeureux : ils étaient coureurs à la musette.

L'accord collectif que nous fêtons aujourd'hui n'est pas rien. Comme le dit son préambule, il va améliorer le bon fonctionnement des groupes cyclistes professionnels en conciliant les impératifs économiques et les aspirations sociales de leurs salariés.

C'est un texte majeur que j'aurais été fier de proposer en 1957 lors de la fondation de l'Union des Cyclistes Professionnels Français. Un demi-siècle a été nécessaire pour le finaliser. C'est dire que le cyclisme avance lentement. C'est dire aussi qu'il n'est pas immobile.

Mon grand âge m'accordant ce privilège, je demande aux signataires de cet accord de montrer que le vélo, en 2007, c'est mieux qu'avant.

Jean Bobet

Licence n° 5198

Aspirant (professionnel) du 28 février 1952

NOUS AVONS COMMENCÉ, VOUS AVEZ SU CONCLURE.

J'ai été coureur cycliste professionnel, champion du monde sur piste en vitesse. J'étais à l'ACBB, chez Félix Potin, dans la même équipe qu'Anquetil. Il y avait une Union des Cyclistes Professionnels Français, c'était le temps de Louison Bobet, et j'ai fait partie du bureau pendant plusieurs années.

Il a fallu plus de cinquante ans pour arriver à cet accord collectif qui est enfin une reconnaissance digne du sportif. Toutes mes félicitations. Nous avons commencé, vous avez su conclure.

UCPF-UNCP : la continuité...

Michel Rousseau

DANS LA ROUE DE L'UNCP



Oui, la course continuait. Sauf, hélas, pour Jean-Claude Ducasse, touché par une maladie qui devait l'emporter un peu plus tard. Mais, avec une grande lucidité, il s'appliqua à installer l'UNCP dans un mode de fonctionnement durable et indépendant : ce furent l'arrivée

dans le bureau de Xavier Jan, de Pascal Chanteur, puis de Christophe Agnolutto, et enfin de Carlos Da Cruz. Puis Jean-Claude Ducasse passa le relais à Pascal Chanteur. C'était le 28 juin 2008, à Avallon, lors de l'Assemblée Générale. Les coureurs, debout, l'acclamèrent



Signature du fameux accord collectif. On reconnaît Vincent Lavenu, Jean-Claude Cucherat, Marc Madiot et Jean-Claude Ducasse.

DANS LA ROUE DE L'UNCP



et le remercièrent pour ses nombreuses années de dévouement et d'action, pleins de reconnaissance pour son d'humanisme et sa générosité. Il fut nommé président d'honneur de l'UNCP.

Le relais était dans de bonnes mains. Partout, et avec la même conviction que son prédécesseur, Pascal Chanteur poursuivit les missions engagées. Parmi elles, citons la mise en place d'une aide à la reconversion, la mise en place d'une assistance juridique, l'élaboration d'un nouveau règlement de la caisse de secours au bénéfice des coureurs en difficulté, le développement de son site internet. Actions claires : l'UNCP se veut disponible au quotidien pour les coureurs professionnels.

Pour autant, elle n'oublie pas le secteur amateur puisque, par l'intermédiaire d'une aide financière substantielle, elle participe au fonctionnement des Comités régionaux de cyclisme.

Elle n'oublie pas non plus ceux des siens, d'aujourd'hui et d'hier, qui, victimes d'un sort contraire, ont besoin d'un geste de solidarité et de l'attention de cette famille des coureurs qui demeure la leur. Ainsi a-t-elle été particulièrement fière de pouvoir participer financièrement à la rénovation du musée Louison Bobet en 2012.

Autre motif de fierté : la place qui est devenue naturellement la sienne au conseil d'administration et aux réunions de bureau de la Ligue Nationale de Cyclisme, aux commissions paritaires, aux

entretiens avec l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD), avec le Comité olympique, les ministères et autres instance sportives. Partout, l'UNCP revendique et utilise sa liberté d'expression de façon constructive, pour une action forte à l'égard des coureurs. Elle le fait dans le respect de l'équilibre du cyclisme professionnel en général et des différentes familles qui le composent — groupes cyclistes, organisateurs, sponsors —, en considération du rôle qui revient à la Fédération Française de Cyclisme et à l'Union Cycliste Internationale. Sans oublier le public enthousiaste qui a su rester fidèle aux coureurs dans les moments les plus difficiles de ce sport.

A photograph of a cyclist on a road bike, viewed from a low angle. The cyclist is wearing a white jersey with 'KipCar' and 'Aron' logos, white socks, and white shoes. The bike is black and green. The background is a bright, sunny outdoor setting. A large, stylized red spiral graphic is overlaid on the left side of the image, partially obscuring the cyclist. The text 'LES HOMMES INVESTIS' is written in large, bold, white capital letters across the center of the image, with a slight shadow effect.

**LES HOMMES
INVESTIS**

DANS LA ROUE DE L'UNCP



LNC

Ligue Nationale de Cyclisme

P récédemment, les coureurs professionnels étaient représentés à la Fédération Française de Cyclisme par la Commission Nationale du Cyclisme Professionnel.

Sous l'impulsion de Richard Marillier, colonel honoraire et ancien Directeur Technique National de 1970 à 1981, appuyé par une petite équipe au sein de laquelle René Beillon et Jacques Chovogeon apportèrent leur contribution, la Ligue du Cyclisme Professionnel Français (LCPF) vit le jour en 1989, tout en restant sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme. Elle avait pour objet d'assurer la gestion et la coordination des activités cyclistes à caractère professionnel. Richard Marillier en fut le premier président jusqu'à sa démission, en 1991. Roger Legeay lui succéda de 1992 à 1999. Puis ce fut Yvon Sanquer, de 2000 à 2002, et Thierry Cazeneuve, de 2003 à 2007.

En septembre 2008, la Ligue devint indépendante juridiquement et financièrement. Elle prit le nom de Ligue Nationale de Cyclisme (LNC).

L'UNCP y est représentée non seulement par Xavier Jan, son trésorier, mais aussi par Pascal Chanteur, membre du bureau, Christophe Agnolutto et Jean-Claude Cucherat, administrateurs. Tous sont membres de différentes commissions.

Président : Marc Madiot

**Vice-présidents : Christian Kalb
Christian Prudhomme**

Secrétaire général : Alain Clouet

Trésorier : Xavier Jan

Directeur : Arnaud Platel

Assistante : Amandine Petit



CPA

Cyclistes Professionnels Associés

Pour tous les licenciés du monde, le CPA désigne l'association internationale des coureurs professionnels. Il s'agit donc d'une structure officielle, laquelle a pris le relais de l'ancienne AIC Pro, l'Association Internationale des Cyclistes Professionnels, qui fut constituée le 19 décembre 1983 sur l'initiative d'André Chalmel, alors président de l'UNCP. C'était alors couronner plusieurs années de concertation entre les associations des différents pays du cyclisme européen. Felice Gimondi et A. Crespi pour l'Italie, Daniel Malbranque pour l'Espagne, Walter Godefroot et Maurice Lippens pour la Belgique, D. Groneweg pour les Pays-Bas, Marcel Tinazzi, André Chalmel et

Michel Scob pour la France, étaient présents à cette réunion constitutive.

André Chalmel en fut le premier président. Il eut pour successeurs l'Espagnol Jose-Luis Laguia puis l'Italien Moreno Argentin. C'est le 15 mai 1999, au terme d'une réunion tenue à Agrigente, que le CPA — Cyclistes Professionnels Associés — succéda à l'AIC Pro avec Francesco Moser pour président, puis Cédric Vasseur à partir du 19 octobre 2007. Aujourd'hui, et depuis le mois de juillet 2011, le CPA est présidé par Gianni Bugno. Dans cette instance, l'UNCP est représentée au comité directeur par Pascal Chanteur, Xavier Jan et Jean-Claude Cucherat. Présence importante, car le CPA

s'est fixé pour objectif la défense et l'amélioration de la situation des coureurs en les associant aux travaux et décisions de l'Union Cycliste Internationale. Il contribue notamment à la lutte antidopage. Depuis plusieurs années, 2% de tous les prix gagnés par les coureurs sont versés au titre de leur contribution à la lutte contre le dopage. Un acte unique, une volonté unique absolument sans équivalents dans tout le sport professionnel. Il est important de le souligner.

Par ailleurs, le CPA a mis en place un dispositif d'épargne qui, grâce à un fonds de solidarité, permet aux coureurs de percevoir un pécule à la fin de leur carrière professionnelle.



FNASS

Fédération Nationale des Syndicats et Associations de Sportifs

C'est le 16 décembre 1991 que fut constituée la FNASS, Fédération Nationale des Syndicats et Associations de Sportifs, sur une initiative de l'Union Nationale des Footballeurs Professionnels, dans l'intention de « rassembler les sportifs professionnels au sein d'une confédération ». Le premier président fut Alain Giresse, footballeur international. Bien sûr, l'UNCP était parmi les membres fondateurs.

Par la suite, Joël Tardy, au nom de l'UNCP, en fut le président pendant plusieurs années. Aujourd'hui, la FNASS représente plus de quatre mille sportifs professionnels évoluant dans différentes disciplines.

Par l'intermédiaire de la FNASS, l'UNCP est également membre d'EU ATHLETES, European Elite Athlètes Association, organisme qui regroupe vingt-cinq mille sportifs professionnels représentant trente-cinq pays. EU ATHLETES, fondée en 2007, et dont le siège est aux Pays-Bas, intervient pour la condition sociale des sportifs, l'éthique du sport, l'antidopage, les paris en ligne. Carlos Da Cruz, Pascal Chanteur et Jean-Claude Cucherat y représentent l'UNCP.

**Président : Sylvain Kastendeuch
(UNFP)**

**Vice-présidents : Yann Barbitch (SNB)
et Carlos Da Cruz (UNCP)**

Trésorier : Jean-Jacques Amorfini (UNFP)

Secrétaire général : Serge Simon (Provale)

**Membres : Jean-Claude Cucherat (UNCP),
Stéphane Burchkalter (UNFP),
Gaël Arandiga (Provale),
Jean-François Reymond (SNB)**

Directeur : Franck Leclerc



Réception du Guidon d'or.

En présence des membres de l'association et de son président Gilbert Herluison.



Réception à la mairie de Clermont-Ferrand.

Avec M^{me} Rougerie, adjointe aux sports.

Trophée mondial du Guidon d'or

À la suite de la disparition des pistes du Vel d'Hiv et du Parc des Princes, des passionnés du sport cycliste ont acquis les motos utilisées pour les courses de demi-fond et créé, en 1966, le « Guidon d'or de France ». Cette action

a été suivie, deux ans plus tard, par la création du Trophée mondial du Guidon d'or, distinction remise chaque année, jusqu'en 2002, à une personne physique ou morale ayant particulièrement œuvré en faveur du cyclisme.

Récipiendaires du Trophée mondial du Guidon d'or

- | | |
|--|---------------------------------|
| 1968 Louis Gérardin | 1984 Marcel Bidot |
| 1969 Antonin Magne | 1985 Robert Chapatte |
| 1970 Louison Bobet | 1986 Franco Mealli |
| 1971 Jacques Goddet | 1987 Roger Lapébie |
| 1972 Jean Hemard (trophées Pernod) | 1988 Josette Leulliot |
| 1973 Félix Lévitán | 1989 Eddy Merckx |
| 1974 Joseph Scherens | 1990 Louis Ocaña |
| 1975 Jean Chennevier (BNP) | 1991 Pierre Chany |
| 1976 Nicolas Frantz | 1993 Jean-Marie Leblanc |
| 1977 Georges Cazeneuve | 1995 Daniel Morelon |
| 1978 Vincenzo Torriani | 1997 Laboratoires Roche-Nicolas |
| 1979 Bertrand Peugeot | 1998 UNCP |
| 1980 Peter Stedefeld (Reynolds) | 1999 Alain Segurel |
| 1981 Gendarmerie Nationale | 2000 Daniel Baal |
| 1982 Guy Merlin | 2002 Jacques Marinelli |
| 1983 Hajime Kato
(France-Japon cyclistes) | |



Assemblée Générale à Paris, en 1983



Devant des coureurs attentifs parmi lesquels on reconnaît Alain Bondue, Jacques Bossis, Bernard Hinault, Bernard Vallet, Francis Castaing, Michel Laurent et Pierre Bazzo, Jean-Claude Ducasse dirige les débats aux côtés de Marcel Tinazzi, André Chalmel, Michel Scob et Guy Gallopin.

Assemblée Générale « reconstituante » d'Avize, en 1992



Avec notamment Yvon Madiot, Franck Pineau, Marc Madiot, Laurent Jalabert, Ronan Pensec, Laurent Fignon, Jean-Claude Cucherat, Jean-Claude Ducasse.

Assemblée Générale de Niort, en 1994



Avec Jean-Claude Ducasse, Jean-Claude Cucherat, Ronan Pensec, Gilbert Duclos-Lassalle, Laurent Fignon, Marc Madiot.



Pour sa fin de carrière, en 1994, Laurent Fignon reçoit une *Histoire de France* écrite par un certain Anquetil (Louis Pierre Anquetil, historien, 1723-1808) en présence des « deux Roux » du peloton.



Assemblée Générale de Pontarlier, en 1995



Avec Jean-Philippe Dojwa, Jacky Durand, Thierry Gouvenou, Francis Moreau, Laurent Jalabert, Jean-Claude Colotti, Laurent Pilon, Nicolas Jalabert, Bruno Cornillet, François Lemarchand, Dominique Arnould, Laurent Desbiens, Luc Leblanc.



On reconnaît Jean-Claude Cucherat, Jean-Claude Ducasse, Roger Legeay, Daniel Baal et Jean-Marie Leblanc.



Assemblée Générale de Castres, en 1996



On remarque la présence de Laurent Jalabert, Jean-Claude Ducasse, Jean-Claude Cucherat, Didier Loiseau, Gilbert Duclos-Lassalle.

Assemblée Générale de Montlhéry, en 1997



La parole est à Jean-Claude Ducasse. À ses côtés, Daniel Baal, Jean-Claude Cucherat, Ronan Pensec et Jacky Durand.



Jean-Claude Ducasse,
un président charismatique.



Assemblée Générale de Moulleron-le-Captif, en 2000



Jérôme Neuville, Pascal Chanteur, Jean-Claude Cucherat, Xavier Jan et Armand Mégret entourent Jean-Claude Ducasse. Parmi les coureurs, on reconnaît Éric Pichon, Thierry Bourguignon, Jean-Cyril Robin, Christophe Capelle, Vincent Templier, Christophe Agnolutto, Thierry Gouvenou.





Assemblée Générale de Briançon, en 2002



On reconnaît Jacky Durand, Christophe Agnolutto, Xavier Jan, Eddy Seigneur, Christophe Mangin, Frédéric Guesdon, Christophe Oriol, Nicolas Portal, Fabrice Gougot, Yannick Talabardon.

Assemblée Générale de Chantonnay, en 2010



Sont notamment venus Jimmy Casper, Cédric Coutouly, Laszlo Bodrogi, Laurent Mangel, Thibaut Pinot, Jérémy Roy, Anthony Roux, Christophe Riblon, Arnaud Labbe, Frédéric Guesdon et Ludovic Turpin.





Assemblée Générale de Boulogne, en 2011

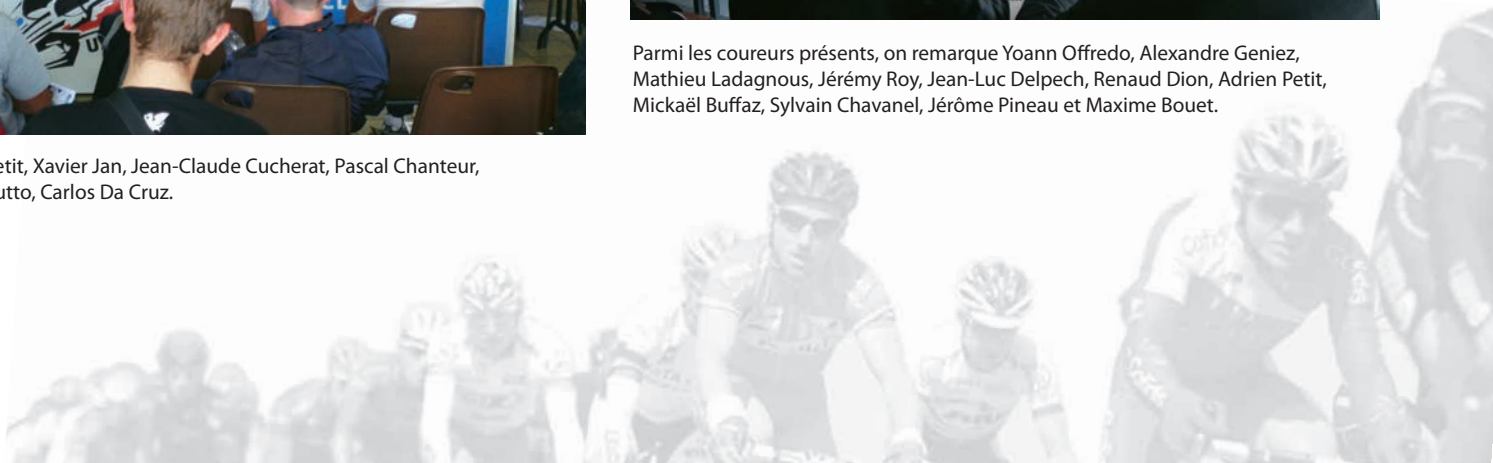


Avec Amandine Petit, Xavier Jan, Jean-Claude Cucherat, Pascal Chanteur, Christophe Agnolutto, Carlos Da Cruz.

Assemblée Générale de Saint-Amand, en 2012



Parmi les coureurs présents, on remarque Yoann Offredo, Alexandre Geniez, Mathieu Ladagnous, Jérémy Roy, Jean-Luc Delpéch, Renaud Dion, Adrien Petit, Mickaël Buffaz, Sylvain Chavanel, Jérôme Pineau et Maxime Bouet.





Dirigeants UCPF

25 mars 1957

Président : Louison Bobet
Vice-Président : Jacques Anquetil,
 André Darrigade et Raphaël Géminiani
Secrétaire : Jean Bobet

Dirigeants UNCP

9 janvier 1963

Président : Henry Anglade
Vice-présidents : Pierre Everaert,
 Roger Gaignard et Michel Rousseau
Secrétaire général : Albert Bouvet
Secrétaire général adjoint : Michel Scob
Trésorier : Michel Nedelec
Trésorier adjoint : Camille Le Menn

Période 1965-1970

Président : Tour à tour Henry Anglade,
 Albert Bouvet (par intérim), Jean Bobet,
 Jacques Anquetil
Secrétaire général : Tour à tour Jean Bobet,
 Albert Bouvet, Jean-Marie Leblanc,
 Michel Scob

Période 1970 à 1980

Président : Tour à tour Cyrille Guimard,
 Jacky Mourioux et André Chalmel
Secrétaire général : Tour à tour Michel Scob,
 Jean-Marie Leblanc et Jean-Claude Ducasse
Délégué général : René Mathivet

14 novembre 1983

Président : Marcel Tinazzi
Vice-présidents : André Chalmel,
 Jacques Bossis et Guy Gallopin
Secrétaire général : Michel Scob
Trésorier : Francis Castaing

16 novembre 1984

Président : Laurent Fignon
Vice-présidents : Bernard Hinault,
 Marcel Tinazzi et Bernard Vallet
Secrétaire général : Guy Gallopin
Trésorier : Marc Madiot

21 novembre 1986

Président : Guy Gallopin
Vice-présidents : Bernard Vallet,
 Laurent Fignon et Dominique Garde
Secrétaire général : Jean-Claude Ducasse
Trésorier : Marc Madiot
Délégué régional : Jean-Claude Cucherat

30 octobre 1987

Président : Guy Gallopin
Vice-présidents : Dominique Garde,
 François Lemarchand et Frédéric Vichot
Secrétaire général : Jean-Claude Ducasse
Délégué régional : Jean-Claude Cucherat

27 juin 1992 à Reims

Président : Jean-Claude Ducasse
Vice-présidents : Gilbert Duclos-Lassalle,
 Laurent Fignon et Marc Madiot
Secrétaire général : Jean-Claude Cucherat
Trésorier : Ronan Pensec
Membres du comité directeur :
 Jean-François Bernard, Philippe Bouvatier,
 Patrice Esnault, Henry Henriot
 et Franck Morelle

26 juin 1993 à Châtelleraut

Président : Jean-Claude Ducasse
Vice-présidents : Gilbert Duclos-Lassalle,
 Laurent Fignon et Marc Madiot
Secrétaire général : Jean-Claude Cucherat
Trésorier : Ronan Pensec
Membres du comité directeur :
 Christophe Capelle, Jean-Claude Bagot,
 Franck Pineau, Patrice Esnault,
 Roland Leclerc, Pascal Lino,

DANS LA ROUE DE L'UNCP



Richard Virenque, Laurent Jalabert,
Gérard Rué et Laurent Pillon

27 juin 1997 à Montlhéry

Président : Jean-Claude Ducasse

Vice-présidents : Jacky Durand,
Laurent Jalabert, François Lemarchand
et Frédéric Magné

Secrétaire général : Jean-Claude Cucherat

Trésorier : Ronan Pensec

25 juin 1999 à Clermont-Ferrand

Président : Jean-Claude Ducasse

Vice-présidents : Pascal Chanteur,
Xavier Jan et Cédric Vasseur

Secrétaire général : Jean-Claude
Cucherat

Trésorier : Jérôme Neuville

Membres du comité directeur :

Thierry Bourguignon, Pascal Lino,
Stéphane Barthe, Stéphane Heulot,
Arnaud Prétot, Frédéric Finot,
Laurent Madouas et Eddy Seigneur

28 juin 2003 à Vannes

Président : Jean-Claude Ducasse

Vice-présidents : Pascal Chanteur,
Christophe Capelle et Xavier Jan

Secrétaire général : Jean-Claude Cucherat

Trésorier : Jérôme Neuville

Membres du comité directeur :

Eddy Seigneur, Jimmy Casper,
Andy Flickinger, Frédéric Bessy,
Thomas Voeckler, Benoit Poilvet, Stéphane
Barthe, Loïc Lamouller et Fabrice Gougot

30 juin 2007 à Aurillac

Président : Jean-Claude Ducasse

Vice-présidents : Christophe Agnolutto,
Pascal Chanteur et Xavier Jan

Secrétaire général : Jean-Claude Cucherat

Trésorier : Jérôme Neuville

28 juin 2008 à Avallon

Président : Pascal Chanteur

Vice-présidents : Christophe Agnolutto et
Xavier Jan

Secrétaire général : Jean-Claude Cucherat

Trésorier : Carlos Da Cruz

25 juin 2010 à Chantonnay

Président : Pascal Chanteur

Vice-présidents : Christophe Agnolutto
et Xavier Jan

Secrétaire général : Jean-Claude Cucherat

Trésorier : Carlos Da Cruz

Délégué général : Stéphane Goubert

Membres du comité directeur :

Guillaume Bonnefond,
Stéphane Bonsergent, Franck Bouyer,
Mickaël Buffaz, Samuel Dumoulin,
Laurent Mangel, Johan Monbaerts,
Jérôme Pineau, Jérémy Roy
et Steven Tronet

Comité d'honneur : Jean-Claude Ducasse,
Gilbert Duclos-Lassalle, Jacky Durand,
Laurent Fignon, Laurent Jalabert,
Luc Leblanc, Marc Madiot et Ronan Pensec



**L'UNCP
AUJOURD'HUI**

DANS LA ROUE DE L'UNCP



Pascal Chanteur

président de l'UNCP depuis 2008

Son nom l'y prédisposait : il est la voix des coureurs. Déjà, coureur, il était le porte-parole du peloton. En de multiples circonstances, il a su s'exprimer avec la conviction et le bon sens qui le caractérisent encore aujourd'hui. Homme de passion et d'honneur, il a toujours eu le respect des maillots qu'il a portés durant sa carrière, surtout les maillots tricolores. Aujourd'hui, il redonne au cyclisme ce que ce sport lui a apporté. Il va à la rencontre des

coureurs en toutes circonstances. C'est fort de leur confiance qu'il s'exprime en leur nom.

On ne le dira pas assez : c'est un homme d'engagement, dans la lignée de ses prédécesseurs. Marchand de cycles, il est aussi adjoint aux sports à Bergerac, sa ville d'adoption. Mais, bien sûr, c'est surtout à la tête de l'UNCP qu'il insuffle, sans compter, son énergie débordante, rappelant ainsi le capitaine de route qu'il a été, durant sa carrière, auprès de nombreux champions.

VIVE LE VÉLO!

Mon engagement au sein de l'UNCP remonte à mon arrivée dans le peloton professionnel! Le passage dans l'élite de mon sport, en 1991, m'a permis de rencontrer

les champions que j'admiraient étant jeune. Les Gilbert Duclos-Lassalle, Jean-François Bernard, Marc Madiot, Philippe Louviot m'ont rapidement adopté et m'ont appris



ce métier au fil des jours de course. C'est à ce moment qu'ils m'ont expliqué l'intérêt d'adhérer au syndicat des coureurs, en me précisant qu'il était important de s'impliquer dans les décisions qui touchaient notre métier.

Mon intégration à l'UNCP s'est donc faite très naturellement. Ma propre implication s'est accentuée au fur et à mesure de mes années de coureur. Pendant ces années-là, et en certaines circonstances, mon exposition personnelle pour défendre des intérêts collectifs a pu se retourner contre moi. Pour autant, l'intérêt général l'a toujours emporté, car le plus important était bien d'être en harmonie avec la ligne de conduite que la majorité des coureurs pensait être la bonne.

Lors de ma retraite sportive, deux hommes étaient à la tête de l'UNCP : Jean-Claude Ducasse, le président, et Jean-Claude Cucherat, le secrétaire général. Ils m'ont demandé de venir les épauler dans leur engagement pour la défense des coureurs. Quelques mots à leur propos. Tout d'abord le président Jean-Claude Ducasse : un homme simple et amical, ancien coureur professionnel qui a su me former sur l'ensemble des dossiers touchant à mon sport. Son décès a été une lourde perte pour l'UNCP. Le deuxième homme, un peu plus dans l'ombre mais qui mérite énormément de lumière : Jean-Claude Cucherat. Il est l'homme de base de notre organisation.

Ancien dirigeant d'entreprise, il est notre mémoire et nos dossiers.

Au départ de Jean-Claude Ducasse, les coureurs ont décidé de m'élire comme nouveau président. C'est un grand honneur pour moi d'être leur porte-parole, mais la tâche est rude. Heureusement, d'autres personnes travaillent avec moi. Je souhaite les citer toutes parce que toutes le méritent beaucoup : Xavier Jan qui a couru dans les mêmes années que moi. Christophe Agnolotto avec qui j'ai été dans la même équipe pendant plusieurs années. Carlos Da Cruz qui a effectué une année avec moi lors de ma dernière saison de coureur. Et Jean-Claude Cucherat, qui est celui avec qui j'ai la sensation d'avoir effectué toute ma carrière et après-carrière vélocipédique.

Je le dis et le répète souvent à qui veut l'entendre : le vélo m'a apporté énormément de choses dans ma vie en général. Il m'a donné aussi une certaine liberté d'action et de pensée. C'est pour cela qu'aujourd'hui, toute personne, ou tout acte portant atteinte à ce métier et ce sport en général, nous trouvera sur sa route.

Mais il est clair que nous sommes essentiellement porteurs de la voix des coureurs. Depuis le début de mon implication en qualité de président, j'ai voulu que l'UNCP soit présente dans toutes les organisations, réunions, commissions où la parole des cou-

reurs doit être entendue. Maintenant, nous avons le sentiment que notre syndicat est respecté à sa juste valeur, comme nous respectons à leur juste valeur les autres organisations qui composent le monde sportif. Ma plus grande fierté a été d'être présent lorsque Jean-Claude Cucherat mena à son terme la signature d'une convention collective pour les coureurs cyclistes professionnels. Il a porté ce projet à bout de bras avec son ami Jean-Claude Ducasse.

Aujourd'hui, nous poursuivons un très gros travail sur la formation et la reconversion post-carrière de coureur. Il nous reste beaucoup à faire pour que cette échéance incontournable ne se transforme pas, parfois, en une angoisse difficile à gérer. C'est un objectif important. Nous allons l'atteindre.

Ces prochaines saisons, je continuerai à rencontrer les coureurs sur les courses mais aussi lors de leurs stages d'hiver. Naîtront bien sûr d'autres défis que nous sommes déjà déterminés à aborder avec un enthousiasme et une conviction intacts... Merci à toutes les personnes qui composent l'UNCP, qui y consacrent beaucoup de temps. Parfois au détriment de leur vie familiale et, toujours, avec un très grand dévouement.

Vive le vélo !

Pascal Chanteur

DANS LA ROUE DE L'UNCP



Xavier Jan

vice-président de l'UNCP depuis 1999

Lorsqu'il était lui-même coureur, les soirs d'étapes, après avoir parcouru le road book du lendemain, Xavier sortait ses livres d'étudiant et préparait son diplôme de kinésithérapeute...

Au terme de sa carrière, ce but atteint, il entreprit de poursuivre sa formation par un diplôme d'ostéopathe. Il faut dire que c'est un travailleur infatigable, qui aborde les dossiers avec le même sérieux qu'un contre-la-montre. Sauf que, dans la circonstance, il oublie le chronomètre et ne compte pas ses heures de travail... Précis et rigoureux, ses compétences sont précieuses. Au sein de l'UNCP, il s'occupe plus particulièrement des questions médicales.

Il est membre de la commission d'experts médicaux de la Fédération Française de Cyclisme et participe à de nombreux colloques. Il est également le trésorier de la Ligue Nationale de Cyclisme où son exigence et sa précision trouvent toute leur place.

Sa certitude que l'avenir du cyclisme passe d'abord par une éthique irréprochable lui fait tenir un discours ferme et séduisant. Discours qu'il adresse aux coureurs professionnels, certes, mais également à toutes les familles du vélo. Car il connaît bien les coureurs. Et pour cause! Au soir de la course, c'est souvent entre ses mains expertes que certains d'entre eux abandonnent leurs courbatures. Leurs confidences aussi parfois...



« NOUS DEVONS ÊTRE LE CHANGEMENT QUE NOUS SOUHAITONS VOIR DANS LE MONDE. »

« Nous devons être le changement que nous souhaitons voir dans le monde. » Cette citation de Ghandi résume parfaitement mon engagement au sein de l'UNCP. Le cyclisme, école de la vie s'il en est, m'a beaucoup apporté tout au long de ma carrière sportive : joie, passion, abnégation, solidarité, rigueur, dépassement de soi mais aussi, il faut le dire, peines et frustrations.

Mon engagement au sein de l'UNCP (1996) en tant que simple adhérent, puis en tant que membre actif (1998), s'est poursuivi au-delà de la fin de ma carrière

sportive (2002) pour défendre une « idée » du cyclisme que je trouvais trop souvent bafouée par un certain nombre de ses acteurs. La défense de la profession de coureur cycliste professionnel au sein de l'UNCP m'a amené à m'investir pour la promotion du cyclisme en général sous les couleurs de la Ligue Nationale de Cyclisme, notamment en tant que trésorier, aux côtés des organisateurs et des groupes sportifs, afin de promouvoir « un cyclisme français fort, éthique et cohérent » comme le veut le slogan de cette dernière.

Au moment de ce cinquantenaire, avec les membres du bureau de l'UNCP, je suis heureux de poursuivre l'action menée par nos illustres prédécesseurs et de défendre pied à pied nos convictions pour la préservation du métier de coureur cycliste et de notre patrimoine.

Xavier Jan



Christophe Agnolutto

vice-président de l'UNCP depuis 2007

Il a arrêté sa carrière depuis plusieurs années, après de beaux succès, mais Christophe Agnolutto est toujours coureur ! Dans sa tête, dans sa vie... D'un enthousiasme rare, sans cesse disponible, il est un vice-président précieux qui prend à bras le corps les missions qui lui sont confiées.

Il demeure un sportif accompli, du reste totalement immergé dans ce domaine puisqu'il est responsable commercial dans une entreprise internationale diffusant des vêtements de sport. Aussi, comme homme de terrain, est-il naturellement à l'écoute des coureurs. Dans sa collecte de commentaires et

attentes, son sens de la communication est précieux.

Il a su répondre sans hésitation à l'appel de son vieux copain Pascal Chanteur lorsque celui-ci l'a sollicité pour venir compléter l'effectif actif de l'UNCP. Christophe est un homme généreux, se dévouant beaucoup pour les coureurs, et ravi de demeurer ainsi un peu plus l'un des leurs. Il espère que son exemple sera suivi par d'autres coureurs à la fin de leur carrière, espoir que partagent tous les membres de l'UNCP.

Il est également membre de la Commission des agents et administrateur de la Ligue Nationale de Cyclisme.



UN SYNDICAT RECONNU ET EFFICACE

J'ai connu l'UNCP dès mon passage chez les professionnels en 1996. Elle était dirigée à l'époque par Jean-Claude Ducasse et Jean-Claude Cucherat. Je me suis vite rendu compte que le syndicat des coureurs français était très dynamique et à l'écoute des problèmes que nous pouvions rencontrer durant notre carrière sportive. Je me suis toujours impliqué en participant, notamment, aux réunions de l'UNCP. Lors de

ma reconversion, je me suis rendu compte de l'aide et des conseils apportés par les membres de notre syndicat.

Puis Pascal Chanteur, qui au moment de ma fin de carrière, en 2006, était déjà très impliqué et très actif au sein de l'UNCP, m'a proposé d'intégrer le bureau en qualité de vice-président. J'ai naturellement accepté et, désormais, je m'investis beaucoup pour défendre les coureurs dont je suis resté très

proche. De nombreux coureurs ont intégré le bureau de l'UNCP depuis cinquante ans; je suis fier d'apporter mon expérience et un peu de mon temps à cette organisation professionnelle qui est un syndicat reconnu et efficace pour les coureurs professionnels français.

Christophe Agnolutto



Jean-Claude Cucherat

secrétaire général de l'UNCP depuis 1992

Membre actif de l'UNCP depuis plus de trente années, Jean-Claude Cucherat est le trait d'union entre ceux qui l'ont créée il y a cinquante ans et ceux qui en assurent la continuité aujourd'hui. Il est en quelque sorte le gardien du temple et coordonne l'action des membres du bureau.

Grand témoin de l'histoire de l'UNCP, formé aux racines de son passé, il met son expérience au service du présent et à la construction de l'avenir.

Il a la responsabilité de la gestion, de l'administration de l'UNCP et de son fonctionnement au quotidien. À la fois homme des dossiers et mémoire du syndicat, il est... l'employé aux écritures!

Praticien du droit social, ses connaissances dans ce registre sont utiles. On le dit méticuleux et prompt à l'organisation. Il laisse peu de place à l'à-peu-près, essayant d'apporter un peu de sa rigueur à un cyclisme professionnel qui n'en a pas toujours eu.

Il est aussi président de la commission paritaire.



UN VRAI MÉTIER, QUI NÉCESSITE UN VRAI TRAVAIL

Passionné de vélo, praticien du droit du travail, attaché au dialogue social, je me suis impliqué sans retenue dans le cyclisme professionnel pour aider les coureurs à trouver des solutions dans l'exercice de leur métier exigeant, souvent précaire, toujours incertain face aux lendemains. Pourtant, je n'ai pas connu l'époque durant laquelle certains coureurs couraient « à la musette », c'est-à-dire rémunérés pour les seules courses auxquelles ils participaient. Mais j'ai connu le temps où certains coureurs payaient pour courir chez les pros ! Ou bien le temps où ils

rendaient leur salaire par-dessous la table ! Ou encore couraient sans aucune assurance ni couverture sociale !

Issu du monde de l'entreprise, j'ai souvent été choqué par certaines pratiques parfois en vigueur. Notamment par la résignation de plusieurs coureurs qui, venus à ce métier par passion, étaient prêts à tout accepter pour courir, y compris une relation sociale d'un autre temps. Capable d'ignorer le code de la route en compétition, le cyclisme professionnel avait une forte propension à s'affranchir pareillement du code du travail !

Or, si être coureur cycliste professionnel est inévitablement le résultat d'une vraie passion, c'est aussi et surtout un vrai métier, qui nécessite un vrai travail.

Dès lors, il m'est apparu utile d'y réfléchir et de formuler des propositions pour donner aux coureurs un véritable statut social et des droits à la mesure de leur propre investissement. C'était il y a bien longtemps...

Depuis, pour le code de la route, rien n'a changé. Mais pour le code du travail, si !!!

Jean-Claude Cucherat



Carlos Da Cruz

trésorier de l'UNCP depuis 2008

Ce n'est pas pour rien qu'on l'appelait « Monsieur le ministre » lorsqu'il courait. Il en a la stature. Il a aimé son sport avec passion, mais l'a pratiqué avec un recul et un regard inhabituels. Il aimait le vélo pour la compétition, pour le public aussi... Homme de communication, il était l'enfant chéri de ses supporters et leur accordait une attention spontanée et généreuse, au point d'arriver parfois en retard au départ d'une course! Un charme à fleur de peau, l'élégance naturelle : il aurait pu être acteur de cinéma comme d'autres anciens cyclistes avant lui...

Il a préféré reprendre ses études à la fin de sa carrière sportive

pour décrocher un master 2 en management et gestion d'entreprise. Il travaille désormais dans le marketing sportif d'une grande société.

Il est le trésorier de l'UNCP, mais il a aussi la responsabilité des questions de formation et de reconversion des coureurs, sujet qu'il connaît bien puisqu'il incarne lui-même l'exemple d'une belle réussite dans ce domaine.

Coureur, il avait déclaré dans la presse que, « le moment venu, je viendrai aider les deux Jean-Claude (Ducasse et Cucherat) à l'UNCP. » Le moment venu, il l'a fait. C'est un homme de parole.

Il est en outre vice-président de la FNASS (Fédération Nationale des Associations et Syndicats Sportifs).



DES MOMENTS DE PARTAGE

J'ai toujours considéré que s'investir, s'impliquer, était le moyen de rendre à mon sport, le cyclisme, ce qu'il m'avait apporté. Être un acteur de mon sport au sein de l'UNCP, c'est à mon sens le moyen aussi de le faire avancer. J'avais déjà cette opinion en tant que coureur, en participant aux réunions organisées par l'Union Nationale des Coureurs Cyclistes Professionnels qui défend les intérêts de notre corporation. Ces moments de partage permettent de faire évoluer notre activité, j'en suis persuadé. Comme je suis persuadé que

l'implication du plus grand nombre est nécessaire pour la défense de nos droits, la sécurité en course, la protection sociale... Quand j'ai arrêté ma carrière, je n'ai pas voulu stopper mon engagement. Au contraire même, il s'est renforcé. Je suis fier de faire partie aujourd'hui de cette équipe de l'UNCP, volontaire, dynamique, cent pour cent dévouée, qui sacrifie une partie de son temps pour la cause de notre cyclisme et tente d'améliorer sans cesse les conditions de travail des coureurs cyclistes pros de notre pays. Les avantages n'ont

cessé de croître en cinquante ans : mutuelle, salaire, aide à la formation... Conscient qu'il est difficile de rebondir « professionnellement » après une carrière de sportif de haut niveau, je mets au profit de l'UNCP et de mes collègues coureurs mon expérience pour leur faciliter le plus possible l'accès à leur reconversion.

Alors, vive ce jeune quinquagénaire qu'est l'UNCP ! Et encore longue vie à lui...

Carlos Da Cruz





TÉMOIGNAGES

DANS LA ROUE DE L'UNCP



Je tiens à féliciter l'UNCP qui prend l'initiative de célébrer son cinquantième anniversaire, en même temps que je complimente son président et les membres du comité directeur pour leur action au profit du peloton cycliste professionnel. En ce qui me concerne, dès la création de l'UCPF, je me suis engagé dans le mouvement initié par les frères Bobet. Par la suite, je fus le secrétaire général de l'UNCP jusqu'en 1964, année où j'ai quitté le peloton pour entrer au journal *Le Parisien Libéré* en rubrique « sports » dont le service était dirigé par Félix Lévitán, en passe de devenir le co-directeur du Tour de France aux côtés de Jacques Goddet.

Albert Bouvet

C'est vrai que j'étais aux côtés des frères Bobet lorsqu'ils ont créé le syndicat. Il y avait aussi Albert Bouvet, et puis Anglade, Géminiani, Anquetil... Ça commence à faire vieux ! Je ne suis pas d'un naturel très conservateur et je n'ai pas beaucoup d'archives. Mais ce dont je me souviens, c'est que nous n'avions pas beaucoup de moyens. Et quand je vois ce qu'est devenue l'UNCP, et ce qui est fait pour les coureurs, je trouve que c'est bien. Je sais, pour l'avoir vécu, que ce n'est pas facile car le coureur a tendance à rester un peu individualiste.

L'UNCP doit continuer son action pour le cyclisme professionnel. Il en a bien besoin.

André Le Dissez

Je m'est pas facile de trouver des personnages plus individualistes que les coureurs cyclistes. Il est donc remarquable que ces mêmes coureurs cyclistes aient appris à vivre en UNION. Depuis plus d'un demi-siècle.

Auparavant, les coureurs ne mangeaient pas de géraniums. En 1913, une association qui s'appelait la Malédiction des coureurs cyclistes venait en aide aux plus démunis de la profession. Son vice-président (le président était statutairement une personnalité hors-peloton) était l'immense champion Octave Lapize qui animait le gala de bienfaisance annuel au Vel'd'Hiv.

Que s'est-il passé en cent ans ?

Tout simplement que les coureurs ont acquis une légitimité juridique et sociale. Tout simplement que ces individualistes sont devenus des individus à part entière.

Avec, à l'Union, de ne pas oublier que ce nouveau statut exige autant de devoirs qu'il ne donne de droits. Dans tous les secteurs de leur beau métier.

Le Dissez



Moussy le Vieux, le 24/04/2013

Cher Jean-Claude,

J'ai été coureur cycliste professionnel de 1980 à 1994 et pendant toute cette période, j'étais un membre actif de l'UNCP.

Aujourd'hui, patron d'équipe depuis 1997, je conserve de très bonnes relations avec votre association pour le bien des coureurs cyclistes.

La LNC, dont je suis le Président, veille sur la bonne santé et le bon devenir des coureurs.

Je suis toujours des vôtres si vous le souhaitez.

Bien Amicalement,

Marc MADIOT

J'ai adhéré à l'UNCP dès mon passage chez les pros et j'assistais régulièrement aux réunions. Je me rappelle que Michel Hidalgo, du syndicat des footballeurs, nous donnait souvent des conseils et que Michel Scob était un secrétaire général très actif qui s'opposait souvent à Félix Lévitan!

Les coureurs avaient peu de droits et les règlements n'existaient pas. Ou, s'ils existaient, ils n'étaient pas respectés. Pas même les distances des courses! Je me rappelle d'un Paris-Nice, avec une arrivée à Beaune. Partis le matin, il faisait nuit noire que nous roulions encore! On avait dépassé la longueur de l'étape de plus de cent kilomètres! On a fini à vingt kilomètres/heure!

Les choses ont bien changé. L'action de l'UNCP y est pour beaucoup. C'est pourquoi il faut continuer.

Raymond Poulidor

Cinquante années, bien sûr que cela évoque des souvenirs...

Il est vrai que je fus président pendant un certain temps, mais d'autres avec moi étaient impliqués dans le fonctionnement de l'UNCP. Pour ma part, je tenais essentiellement à ce que les actions de l'UNCP se fassent sans la moindre orientation politique. Ce devait être avant tout une organisation professionnelle pour des sportifs, et sûrement pas un syndicat bloquant. Pour que l'UNCP soit crédible, c'était pour moi une condition incontournable. Le « b.a.ba » de Napoléon!

Henry Anglade, dit « Napoléon »



Sous les yeux de Jean-Claude Cucherat, Jérémy Roy remet la médaille de la reconnaissance de l'UNCP à Henry Anglade. Un signe fort pour saluer le respect existant entre toutes les générations de champions.



L'U.N.C.P. DE... LOUISON BOBET.

Le jubilé de l'U.N.C.P. coïncide avec le trentième anniversaire de la mort de Louison Bobet, décédé le 18 mars 1983. Le rapprochement de ces deux événements a valeur de symbole. C'est en effet Louison Bobet qui créa le groupement des coureurs français sous le nom d'U.C.P.F. (Union des Cyclistes Professionnels Français), l'ancêtre de l'U.N.C.P.

Le plus prestigieux routier français des années cinquante ne fut pas seulement un champion exemplaire, porteur de vertus fondamentales, telles que la conscience professionnelle, la méthode et le panache. Il devint, comme Marcel Gerdan, un authentique ambassadeur de la France renaissante, après les sombres années de l'occupation. Cet homme hors du commun qui cultivait la passion du vélo se consacra tout naturellement à l'organisation et à la défense du cyclisme. D'où son projet et sa volonté de construire l'union des coureurs.

La voix de l'U.C.P.F. fut donc, d'abord, la voix de Louison. Mais elle fut également celle de Jacques Anquetil, de Raphaël Géminiani, d'André Darrigade, d'Albert Bouvet et de Jean Bobet, "l'intellectuel du peloton" qui assumait un rôle essentiel. L'influence de l'U.C.P.F. fut telle que les footballeurs s'inspirèrent du modèle cycliste pour constituer leur propre mouvement.

Louison Bobet méritait bien qu'on lui rende cet hommage, alors que l'on célèbre, dans le monde de la bicyclette, un anniversaire historique.

Jacques AUGENTIERE.

C'est le privilège qui reste aux vieillards de raconter les petites histoires d'une vie passée qui alimentent l'Histoire, la leur et celle des autres.

Je m'y prête d'autant mieux qu'il me reste bonne mémoire de cette séquence d'une syndicalisation soudaine du monde sportif qui avait touché aussi notre profession puisque, à la même époque approximativement, nous avons créé nous aussi, sous l'impulsion et l'autorité de Félix Lévitant, l'USJSF, Union Syndicale des Journalistes Sportifs de France, qui survit sous le titre épuré par l'actuelle génération d'UJSF : Union des Journalistes de Sport de France). Le mot « syndical » a sauté, il était devenu de trop et démodé avec le temps... Comme Jacques Ferran l'avait fait pour le football, en informant dans les colonnes de *LIÉquipe* des initiatives de Jo Léa et Just Fontaine, je me suis personnellement investi comme responsable du service cycliste à expliquer avec les mêmes précisions les initiatives des frères Bobet et de Raphaël Géminiani. Mais, si, curieusement,

l'annonce n'avait pas provoqué de remous notoires pour le football, elle en a provoqué pour le cyclisme et plus particulièrement à mon égard... Tout s'est calmé avec le temps; l'UCPF a fait son chemin et a rempli la mission qu'elle s'était fixée.

Jacques Marchand

*Président honoraire de l'USJSF,
de l'AJJS et du CFPJ*

J'étais présent à Reims lors de l'Assemblée Générale au cours de laquelle l'UNCP a été relancée. Totalemment investi dans les exigences de mon métier de coureur, je n'ai pas pu consacrer beaucoup de mon temps à l'UNCP, mais j'ai régulièrement assisté aux réunions et toujours été solidaire des actions entreprises.

Je crois que l'UNCP a un rôle important dans le paysage du cyclisme professionnel et j'encourage tous les membres du bureau actuel dans la poursuite de leur action.

Laurent Jalabert



UN PETIT VÉLO DANS LE CŒUR OU LA VIE DES FEMMES DE COUREURS

À la loterie du mariage, nous avons gagné... un vélo de course, super allégé, profilé, roulements de haute précision. Détail de haute importance, sur ce vélo, il y avait un coursier. Nous sommes une centaine en France, installées dans ces étranges ménages à trois : le mari, la femme et... le vélo; je cite la mécanique en troisième position pour ne pas décourager les candidates à l'aventure. Mais si l'on faisait un sondage (détecteur de mensonge à l'appui), qui du vélo ou de l'épouse serait l'objet de la passion violente et secrète? Qui tiendrait la place privilégiée, bien installée, dans le cœur du jardin secret?

Nous avons donc choisi un jour de partager la vie... ou de prendre la roue d'un professionnel du vélo. Existence tourbillonnante dans le bruissement des commentaires, dans les chiffres des classements. Une seule question : « le mien, combien est-il? » Le classement, les exploits, les péripéties glorieuses, ce sera pour plus tard. D'abord savoir qu'il nous revient.

Loin des palmarès, les blessures physiques, les nerfs à vif, les meurtrissures secrètes

d'amour propre sont notre lot. Manager de l'ombre, confidente des peines trop profondes à peine murmurées, il nous faut écouter d'abord, apaiser, simplement être présentes.

Quel que soit le rôle ou la spécialité du héros, grimpeur, rouleur, leader ou équipier, à l'ouverture de la saison la même intensité, la même passion nous emportent. Passages éclairs à la maison, visions météoriques à la télévision. Quand le héros revient de guerre il ramène, comme le soldat de la chanson de Francis Lemarque, « dans sa musette, un peu de linge sale », empressé de boire l'hiver, saturé de transpiration l'été.

Vient la grande kermesse du Tour de France. Temps des vacances pour les amis, les informations multiples dans la presse écrite, à la radio et bien sûr à la télévision (espérance d'entrevoir ou de voir un instant un visage bien connu et aimé...). Pour peu que tout se passe bien, c'est la fête quotidienne du cyclisme pour toute la population. Le revers de la médaille est toujours là pour nous : efforts quotidiens, épuisement, blessures, compte tenu de la dureté des étapes, du relief... Nous entendons toujours les mêmes nouvelles, nous voyons les mêmes images

mais nous les interprétons différemment. Vient le temps de l'automne. Période d'incertitude, est-ce la fin de la saison ou la fin d'une carrière? Le contrat aux règles si draconiennes sera-t-il renouvelé ou la vie va-t-elle tout à coup basculer dans une autre direction? Cette crainte pour nous, pour lui surtout, attend sa réponse angoissée...

Les images colorées de la vie de coureur portent en elles une jeunesse qui renaît à chaque printemps...

Un jour s'arrêtera l'aventure et ce sera comme un écran de télévision qui s'éteint. Le « coup de vieux » sec et méchant nous attendra : une nouvelle compétition à organiser cette fois à deux... Mais la blessure profonde inscrite depuis tant d'années par cette « maîtresse » si possessive, saurons-nous la cicatriser et donner autant d'ardeur en reconstruisant la « nouvelle » reconversion?

Yveline Le Guilloux

Paru dans Avenir, mars 1984



AVOIR LA CARTE

Il y a un demi-siècle Jacques Anquetil régnait sur le cyclisme international. Il élaboussait de sa classe les plus belles épreuves d'alors : Tour de France, Tour d'Espagne, Paris-Nice, Critérium national, Critérium du Dauphiné-Libéré. Pourtant, tout obnubilé qu'il devait être par l'accomplissement de ces exploits, qui ne manquent pas d'enfermer le champion dans sa gloire sans partage, il était déjà particulièrement attentif à la protection des siens à travers l'UCPF des frères Bobet, créée cinq ans plus tôt, et devenue en cette année 1963 l'UNCP. Maître Jacques, dont on connaissait l'extrême implication dans tout ce qu'il entreprenait, en devint même le président quelques années plus tard, en 1967.

Il est particulièrement admirable de constater que les plus impliqués dans les combats sociaux et juridiques de la difficile carrière de coureurs furent parfois ceux qui semblaient en être les plus éloignés au regard de leur réussite exceptionnelle. Il y a de fait une certaine noblesse dans l'attitude de ces éclaireurs épaulés par de non moins illustres compagnons comme Raphaël Géminiani, Bernard Gauthier, André Darrigade

ou Roger Hassenforder entre autres, qui tous se sont engagés et battus les premiers dans ce nouveau combat. Tous ces coureurs issus d'une génération qui connut la guerre et ses pénibles reconstructions avaient les tempéraments bien trempés de ces hommes ambitieux, responsables, entreprenants, augmentés d'une intelligence hors norme et d'un sens aigu de la vie qui est l'apanage de ces champions qui refusèrent toujours de n'être que des machines à rouler. Au détour de leurs luttes, de leurs rivalités sportives, ils n'oubliaient jamais d'être des humains avant tout, au milieu d'autres humains, ayant trouvé dans la pratique du cyclisme une manière de s'accomplir et trouver leur place dans le nouveau paysage national.

Bien sûr il y a toujours la beauté du sport, qui était alors le plus suivi et le plus admiré de tous. Mais ils y voyaient aussi un moyen de rendre compte au peuple de leur existence et de leur apporter cette part de rêve qui, depuis toujours, est sous la responsabilité des professionnels, car qui mieux qu'eux a la capacité d'en maîtriser la magie ? C'est bien pour entretenir les paramètres du raisonnable et les limites de la déraison, dresser les garde-fous de la conscience et les marches de l'exaltation,

définir les règles du jeu de l'enchantement et distribuer les cartes de l'admiration, que ces hommes ont durant des années soutenu ce syndicat qui s'est heurté décennie après décennie aux aléas multiples de l'évolution de la société du sport devenu spectacle. De toute évidence, l'UNCP a joué ce rôle de poil à gratter qui permet bien souvent de rappeler, à ceux qui parfois l'oubliaient, que les intérêts communs sont d'abord constitués de cas particuliers. Selon une définition consacrée, on peut affirmer que « le cyclisme, c'est le collectif au service d'un seul, mais le seul, qui n'est pas tout le temps le même, fait toujours partie du collectif ». L'UNCP, sous la férule de plusieurs générations de coureurs, a gardé cet état d'esprit.

Cyrille Guimard, Roger Legeay, Jean-Marie Leblanc et d'autres permirent à l'UNCP de franchir le cap des années soixante-dix en lorgnant vers l'emballement des années quatre-vingt. Laurent Fignon, Marc et Yvon Madiot, Gilbert Duclos-Lassalle et tant d'autres, amorcèrent le virage des années 2000 pour maîtriser les folies du nouveau millénaire. C'est sous leur impulsion fidèle et celle de leurs aînés historiques qu'un nouveau vocabulaire fit enfin, année après



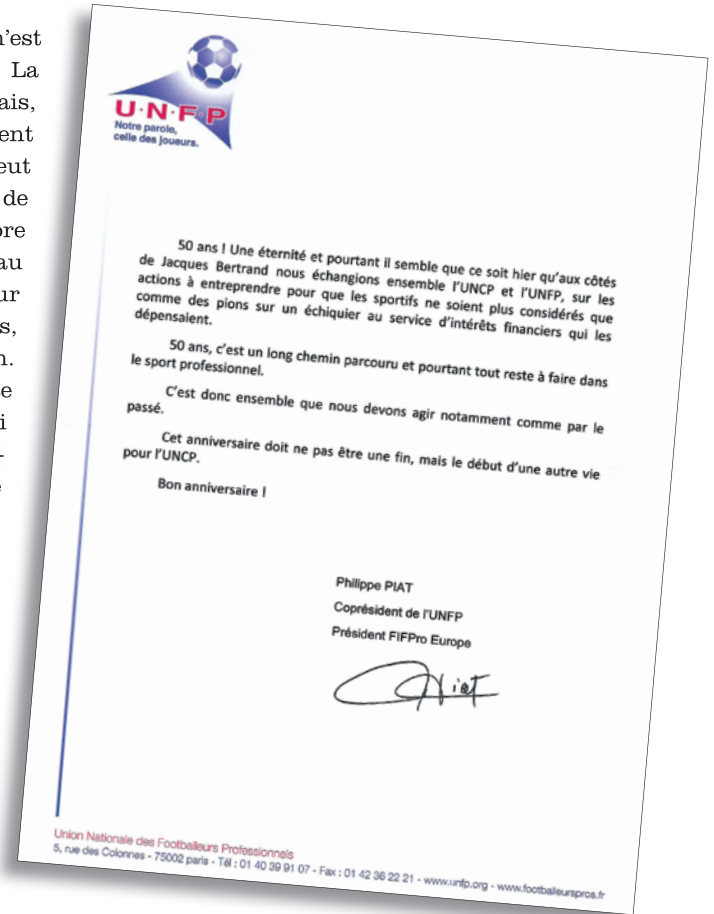
année, son entrée dans l'univers cycliste. Car si tous en maîtrisaient le jargon imagé, qui ravit toujours nos oreilles, ils permirent à d'autres mots de faire cette arrivée qu'on leur refusait depuis trop longtemps. Ce furent d'abord : « contrats » puis « protection sociale ». Un peu plus tard arrivèrent « assurance » puis « formation », puis « reconversion ». La porte étant ouverte, ce furent ensuite : « conseil juridique », « placements financiers », etc. Liste non exhaustive et guidée par un mot générique qui, à lui seul, semble définir la vocation de l'UNCP : le mot « entraide ».

Grâce à l'engagement des illustres coureurs comme des moins illustres, grâce à la passion de fidèles serviteurs comme Jacques Bertrand, Michel Scob, André Chalmel, Jean-Claude Ducasse, Jean-Claude Cucherat et tous les autres, l'UNCP fête son cinquantième avec la fierté des missions accomplies et le souci des devoirs à venir. Je crois qu'on n'imagine pas assez l'investissement de tous ceux qui chaque jour trouvent les moyens d'agir et de réagir ; c'est une mobilisation permanente et de chaque instant pour trouver, et c'est normal pour des coursiers, l'itinéraire le plus juste pour parvenir à la

meilleure destination qui n'est jamais la même pour tous. La route est encore longue, mais, pour ceux qui comme vous savent ce que rouler longtemps veut dire, il y a fort à parier que de nouveaux parcours seront encore à débusquer pour permettre au plus grand nombre de vivre leur passion qui, ne l'oublions pas, est avant tout une profession. C'était Louison il y a cinquante ans, c'est Chanchan aujourd'hui qui, comme de simples équipiers d'un relais à travers le temps, ont fait le lien qui passera à Lannilis le 23 juin 2013, avant de continuer sa route perpétuelle tant que vivra le cyclisme. Ne serait-ce que pour faire un bout de chemin avec eux, moi aussi je la prendrai la carte... Et pas seulement géographique.

Marc Fayet

*Comédien, auteur,
metteur en scène, cycliste.*



DANS LA ROUE DE L'UNCP



Quand je pense à toutes ces années passées sur la selle d'un vélo, je suis nostalgique non pas des victoires, ni des moments de gloire, mais de cette sensation de liberté et d'aventure que peu de choses dans le monde sont capables de nous offrir comme le deux-roues. Je garde de magnifiques souvenirs des panoramas, des saisons, des parfums, des amis et des gens que j'ai vu courir autour de moi. Comme un train qui passe parmi des milliers de paysages et de personnes, j'ai ressenti des émotions que je n'oublierai jamais. Je pense que c'est cette flamme qui anime ceux qui font ce sport. Qu'on la nomme passion, rêve ou objectif, c'est la force qui triomphe de chaque fatigue, de chaque renoncement, qui nous fait pédaler même quand on n'en peut plus. Aujourd'hui, j'espère qu'elle continue à brûler, sous la peau des jeunes coureurs. Parce qu'aujourd'hui plus que jamais, ils ont

besoin de croire que la vie peut se conquérir, comme une course de vélo. Et peu importe les obstacles, les échecs, les souffrances qu'on rencontre : tant que ce rêve existe, tout est possible.

Mais aussi belle que soit la pratique de ce sport, être coureur cycliste professionnel est avant tout un vrai métier avec ses droits et ses devoirs. Depuis cinquante ans, l'UNCP se préoccupe des droits des coureurs et œuvre pour la reconnaissance de leur statut social. Je félicite ses dirigeants pour leur persévérance. Bravo et bonne route à l'UNCP!

Gianni Bugno
Président CPA



La vie a voulu que les cyclistes soient, en France – comme les jockeys au demeurant –, les précurseurs du mouvement syndical chez les sportifs professionnels, mais que les footballeurs en soient devenus les grands frères... Créée en 1957, l'UCPF avait ouvert la voie à l'UNFP (1961), qui a elle-même servi de modèle à l'UNCP, qui l'est donc, en cette année 2013, ses cinquante ans.

Au fil des années, et plus encore depuis que la Fnaass nous a réunis sous la même bannière, au tournant des années 90, nous avons appris, nous les footballeurs, à connaître et à apprécier nos amis cyclistes de l'UNCP, animés par la même passion pour le sport, par le même respect des valeurs qui en sont l'essence, par la même volonté de défendre les droits et les intérêts de nos adhérents, qui ont beau exercer le plus beau métier du monde, mais n'en sont pas moins des salariés comme les autres.

Il n'y a rien d'étonnant à savoir que ce combat-là occupe notre quotidien depuis que nous avons, les uns et les autres, décidé de nous inscrire dans la droite lignée de nos anciens, qui furent à l'honneur en 2011 lorsque l'UNFP fêta ses cinquante ans, et que, j'en suis persuadé, vous n'oublierez pas à l'heure où l'UNCP soufflera ses cinquante bougies...

Parmi ces anciens, il en est un que vous fêterez particulièrement, comme nous l'avons honoré. Jacques Bertrand porta sur les fonds baptismaux, et votre syndicat et le nôtre, et fut à l'origine de la Fnaass. Je ne résiste pas à l'envie de vous faire partager une de ses citations, que nous avons mise en exergue tout au long de l'année 2011, parce qu'elle symbolise notre action – et la vôtre, permettez moi de le penser ! –, parce qu'elle l'inscrit pour les cinquante prochaines années que je vous souhaite aussi belles que les cinquante premières :

« Nous avons le droit et le temps pour nous ! »

Bon anniversaire.

Sylvain Kastendewch
Président de la Fnaass
Coprésident de l'UNFP

FNASS

5, rue des Colonnas - 75002 PARIS
Tél : 01.40.39.91.07 - 06.22.80.70.28



1963-2013 cinquante ans !

Le cinquantenaire de l'Union Nationale des Cyclistes Professionnels (UNCP) nous donne l'opportunité de souligner les actions solidaires menées, au fil des années, par les différentes générations de coureurs pour la défense de leur sport et de leur métier. Car le syndicalisme a ceci de commun avec le cyclisme qu'il réclame beaucoup d'engagement, d'abnégation et de responsabilité. C'est à ce prix qu'à pu être créée, entretenue et développée notre organisation professionnelle : toutes ces pages en témoignent.

Elles témoignent aussi que les coureurs ont du cœur qu'ils n'expriment pas uniquement sur un vélo.

Ce vélo qui est à la fois sport de puissance et de souplesse, de souffrance et d'élégance. Le coureur évolue dans une géométrie à trois dimensions. Il affronte la mauvaise volonté de l'air, il apprivoise les arabesques de la route. Il pratique un art qui s'inscrit dans l'espace en un équilibre fragile.

Le but de l'UNCP est que cet équilibre soit de moins en moins fragile.



**Archives personnelles**

Henry Anglade - Jacques Augendre - Jacques Bertrand - Albert Bouvet - Jean-Claude Cucherat
Jacques Marchand - René Mathivet

Photographies

Bruno Bade (portraits) - Jean Bobet - Albert Bouvet - Pierre Charles, dit PIC (dessins)
Jean-Claude Cucherat - Étienne Garnier (fonds de pages)



Achévé d'imprimer
sur les presses de l'imprimerie SEPEC
à Péronnas

Imprimé en France
Dépôt légal : juin 2013

